CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

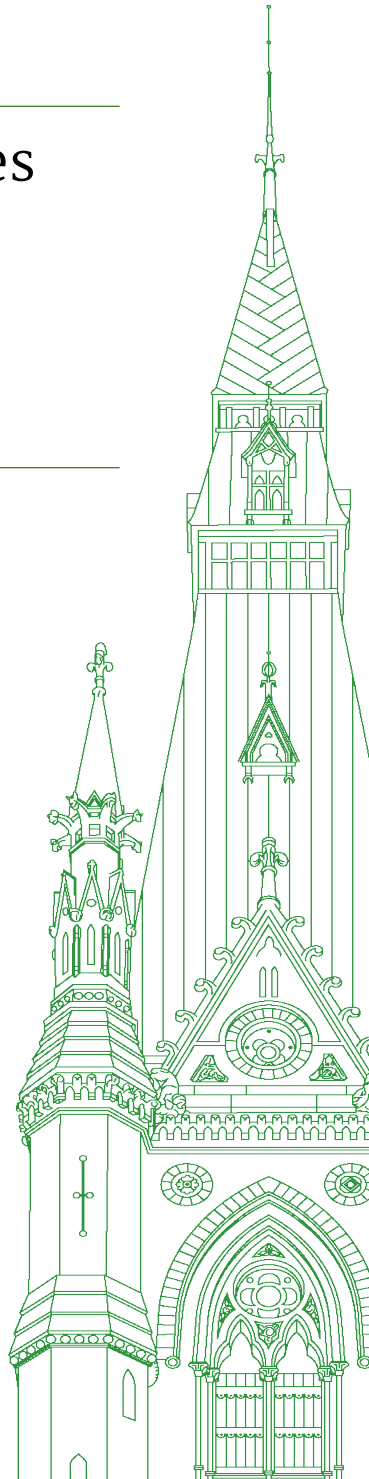
45e LÉGISLATURE, 1re SESSION

Comité permanent des pêches et des océans

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 050

Le lundi 26 octobre 2026



Présidente : Hedy Fry

Comité permanent des pêches et des océans

Le lundi 26 octobre 2026

● (1540)

[*Traduction*]

Mel Arnold (Kamloops—Shuswap—Central Rockies, PCC): La séance est ouverte.

Bienvenue à la 50e réunion du Comité permanent des pêches et des océans. Conformément à l'article 108 du Règlement, le Comité se réunit pour poursuivre son étude sur les populations de saumon de l'Atlantique.

La réunion d'aujourd'hui se déroule en mode hybride, conformément au Règlement.

Je tiens à informer les membres du Comité que tous les témoins qui comparaissent à distance aujourd'hui ont effectué avec succès les tests audio requis, conformément à nos motions de régie interne.

J'aimerais rappeler aux participants les consignes suivantes. Veuillez attendre que je vous nomme avant de prendre la parole. Si vous participez par vidéoconférence, cliquez sur l'icône du microphone pour activer votre micro, et veuillez vous mettre en sourdine lorsque vous ne parlez pas. Au bas de votre écran, vous pouvez sélectionner le canal approprié pour l'interprétation, soit le parquet, l'anglais ou le français. Si vous êtes dans la salle, vous pouvez utiliser l'oreillette et choisir le canal souhaité.

Je tiens à rappeler aux témoins que les membres du Comité peuvent poser leurs questions en français ou en anglais. Si vous avez besoin d'interprétation, prenez tout de suite un instant pour ajuster votre oreillette et sélectionner à l'avance le canal d'écoute dont vous aurez besoin afin que nous puissions profiter au maximum du temps réservé aux questions et aux réponses.

Je vous rappelle que toutes les observations doivent être adressées à la présidence. Les députés présents dans la salle qui souhaitent prendre la parole doivent lever la main. Les députés qui participent au moyen de Zoom peuvent utiliser la fonction « Lever la main ». Le greffier et moi-même ferons de notre mieux pour gérer l'ordre des interventions, et nous vous remercions de votre patience à cet égard.

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue aux témoins, et je leur présente nos excuses pour notre léger retard, en raison d'un vote à la Chambre. Nous accueillons d'abord, de la Première Nation de Fort Folly, Wendy Epworth, directrice des programmes de protection de la nature, ainsi que Tim Robinson, directeur des programmes de rétablissement du saumon. Nous recevons également Dustin Snyder, président de la Spruce City Wildlife Association. Enfin, de la Fondation pour la conservation du saumon atlantique, nous accueillons Raymond Lacroix, président, ainsi que Charline McCoy, directrice générale.

Nous allons commencer par les déclarations préliminaires des témoins. Chaque organisation disposera d'un maximum de cinq minutes. Nous allons d'abord entendre Wendy Epworth. Vous avez cinq minutes, si vous le souhaitez.

Wendy Epworth (directrice, Programme de protection de la nature, Première nation de Fort Folly): Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité, merci de nous avoir invités à comparaître aujourd'hui.

Je m'appelle Wendy Epworth, et voici mon collègue, Tim Robinson. Nous sommes ici au nom de la cheffe Rebecca Knockwood, de la Première Nation de Fort Folly.

Fort Folly est un des partenaires de Fundy Salmon Recovery, une collaboration novatrice entre le milieu universitaire, des organismes gouvernementaux et l'industrie de l'aquaculture afin de rétablir la population menacée de saumon de l'Atlantique de l'intérieur de la baie de Fundy, du côté néo-brunswickois. Les travaux portent les rivières du parc national de Fundy, la rivière Petitcodiac et, maintenant, la rivière Big Salmon.

Notre message est simple: le saumon de l'Atlantique, ainsi que les collectivités et les Premières Nations qui en dépendent, méritent le même engagement fédéral que celui accordé au saumon du Pacifique.

Depuis des milliers d'années, le saumon est au cœur de l'alimentation, des cérémonies et de l'identité des nations de la Confédération Wabanaki, et l'accès à cette ressource constitue un droit protégé par la Constitution. Le saumon est également important pour les collectivités rurales.

Selon une étude réalisée pour la Fédération du saumon atlantique, la valeur du saumon de l'Atlantique dans l'Est du Canada s'élève à environ 255 millions de dollars par année. Toutefois, son importance dépasse largement sa valeur économique. Lorsqu'une rivière perd ses saumons, la communauté qui en dépend perd aussi une partie de son identité.

La population de saumon de l'intérieur de la baie de Fundy demeure au bord du précipice, et de nombreuses autres populations de saumon de l'Atlantique sont en déclin. La prédation en est l'une des causes, et ses effets s'accentuent à mesure que le nombre de saumons diminue. Depuis plus d'une décennie, les intervenants de la rivière Miramichi tirent la sonnette d'alarme au sujet de la croissance rapide de la population de bar rayé, tandis que le nombre de saumons dans cette rivière ne cesse de diminuer. Les populations de phoque sur la côte atlantique ont également augmenté de façon considérable. Lorsque les populations de saumon sont aussi faibles, chaque prédateur compte, et ces déséquilibres méritent une attention immédiate.

Les effets des changements climatiques sont certes préoccupants, mais ils ne justifient pas que l'on baisse les bras. Pour favoriser le rétablissement et la restauration de l'habitat, nous pouvons concentrer nos efforts sur les rivières dotées de refuges d'eau froide et protéger les bassins versants d'amont et les terres qui contribuent à maintenir ces eaux fraîches. Le Canada s'est déjà engagé à protéger 30 % de ses terres et de ses eaux d'ici 2030. En choisissant des terres qui protègent l'habitat d'eau froide du saumon, il est possible d'atteindre les deux objectifs en même temps.

Sur la côte Ouest, le ministère des Pêches et des Océans, ou MPO, finance chaque année, depuis 1977, la conservation du saumon, y compris les capacités d'écloserie en eau douce. En 2021, le ministère y a injecté 647 millions de dollars supplémentaires. Sur la côte Est, l'intervention s'est avérée plus modeste et plus lente. Ce printemps, le gouvernement s'est engagé à verser 81,7 millions de dollars sur cinq ans, soit le plus important investissement fédéral jamais consacré au saumon de l'Atlantique. C'est un véritable pas en avant, et j'en remercie le gouvernement, mais ce montant représente environ le huitième de l'investissement consenti pour le saumon du Pacifique. Au fil du temps, le soutien à la conservation du saumon de notre région a reculé, alors qu'il s'est accru sur la côte Ouest.

Nous ne soulevons pas cette question pour opposer une côte à l'autre. Le saumon du Pacifique mérite certes cette attention, mais le saumon de l'Atlantique et les gens qui y sont attachés la méritent tout autant.

Le saumon ne pourra jamais s'adapter s'il disparaît avant même que nous ayons fini de comprendre les causes de son déclin. Certaines menaces pourront être atténuées, tandis que d'autres évolueront peut-être d'elles-mêmes avec le temps. D'ici là, ce sont les approches novatrices de rétablissement, y compris les projets d'écloserie, qui permettent de maintenir le saumon dans nos rivières.

Sur la côte Ouest, de nouvelles écloseries continuent de voir le jour. Ici, elles ferment leurs portes. Au cours de notre carrière, les trois écloseries qui soutenaient les programmes de rétablissement du saumon de l'intérieur de la baie de Fundy ont fermé ou sont sur le point de fermer, la plus récente étant celle de Mactaquac, au Nouveau-Brunswick.

Les écloseries sont indispensables, mais elles ne représentent qu'un outil parmi d'autres. À l'heure actuelle, Fundy Salmon Recovery a besoin d'une capacité d'élevage en écloserie, mais ce projet va bien au-delà de l'ensemencement traditionnel de juvéniles. Les résultats observés, tant dans les travaux de recherche publiés que sur le terrain, sont encourageants pour les populations de saumon et les écosystèmes dont elles font partie, si bien que d'autres organismes souhaitent adopter un modèle semblable. Ensemble, les écloseries et les approches comme la nôtre peuvent accroître graduellement le nombre de saumons afin qu'il y ait suffisamment de poissons dans nos rivières pour que l'adaptation soit possible.

Nous demandons au Comité d'envisager la possibilité de recommander une véritable cogestion avec les Premières Nations, notamment en leur confiant un rôle décisionnel dans l'évaluation et le rétablissement des populations de leurs rivières. Il faut également assurer un financement stable et à long terme pour le rétablissement du saumon de l'Atlantique, y compris pour les écloseries et les approches comme celle de Fundy Salmon Recovery. Cela suppose, à tout le moins, le maintien de l'engagement actuel de 81,7 millions de dollars au-delà de la période de cinq ans, puisque le rétablissement est un effort à long terme. Enfin, il faut agir rapidement face aux menaces que nous pouvons gérer dès maintenant, comme le déséquilibre entre prédateurs et proies et la protection des bassins versants d'amont et des habitats d'eau froide.

Le saumon de l'Atlantique a survécu aux ères glaciaires. Survivra-t-il au XXI^{e} siècle? Tout dépendra des choix qui seront faits dans des salles comme celle-ci.

Nous vous remercions, et nous serons heureux de répondre à vos questions.

● (1545)

Mel Arnold: Merci, madame Epworth.

M. Cormier doit faire un test de son avant que nous passions au prochain témoin.

Allez-y, monsieur Cormier.

Serge Cormier (Acadie—Bathurst, Lib.): Merci, monsieur le président.

J'ai eu quelques problèmes techniques, alors je veux simplement m'assurer que tout le monde m'entend bien dans la salle et que mon audio fonctionne correctement.

Mel Arnold: Nous vous entendons bien, monsieur Cormier. Merci.

Nous passons maintenant à M. Snyder, qui dispose de cinq minutes.

Dustin Snyder (président, Spruce City Wildlife Association): Bonjour. Je remercie le Comité de m'accueillir aujourd'hui. Lorsqu'on m'a invité pour la première fois à témoigner devant le Comité au sujet du saumon de l'Atlantique, j'avoue avoir d'abord cru qu'il s'agissait d'une erreur, puisque je viens de la région du Pacifique.

Je suis président de la Spruce City Wildlife Association, qui exploite une écloserie de conservation du saumon chinook dans le Nord de la Colombie-Britannique. Nous dirigeons l'écloserie bénévole la plus avancée sur le plan technologique en Colombie-Britannique, et c'est parce que nous sommes la seule installation bénévole de la province qui travaille à la conservation de stocks menacés ou en voie de disparition.

En ce qui concerne le saumon de l'Atlantique, je crois qu'il faut se poser la question suivante: comment faire pour ne plus simplement réagir à ces déclins persistants, mais plutôt adopter une approche communautaire? Selon moi, un élément de réponse se trouve peut-être sur la côte Ouest du Canada.

Le Programme de mise en valeur des salmonidés, ou PMVS, du ministère des Pêches et des Océans offre un modèle qu'il vaut la peine d'envisager au Canada atlantique. Le rapport de 2019 sur le PMVS montre ce qu'il est possible d'accomplir lorsqu'on associe les investissements du gouvernement, l'expertise scientifique, le savoir autochtone et la communauté. En 2019-2020, le PMVS a soutenu des partenaires communautaires et a permis de relâcher des millions de saumons juvéniles pour la conservation et le rétablissement. Il a également appuyé des projets de restauration des habitats et contribué à mobiliser des milliers de personnes dans le cadre d'activités éducatives et d'initiatives d'intendance. Fait remarquable, certaines contributions du PMVS ont permis de générer 25 $ pour chaque dollar de financement accordé par l'entremise du programme. Autrement dit, pour chaque dollar investi par le gouvernement, la communauté a trouvé et ajouté 24 $ de plus. Il s'agit là d'un exemple éloquent qui illustre la façon dont des investissements publics stratégiques peuvent mobiliser les ressources. Cela montre aussi la force des partenariats et leur capacité à multiplier les effets des fonds publics.

Un programme de mise en valeur des salmonidés de l'Atlantique, fondé sur les bassins versants locaux et accompagné d'un financement pluriannuel stable pour les communautés autochtones, les groupes de conservation et les organismes locaux à but non lucratif, pourrait changer l'avenir du saumon de l'Atlantique. Ces partenaires pourraient exploiter des écloseries communautaires là où le besoin le justifie, surveiller les montaisons et les frayères et, au besoin, restaurer l'habitat. Les communautés et les partenariats seraient ainsi au cœur de l'effort de rétablissement. Imaginez des jeunes qui participent à l'élevage du saumon sous la direction d'experts du ministère, des bénévoles qui surveillent les conditions des rivières et des organismes locaux qui contribuent à la restauration des berges et à l'élimination des obstacles à la migration. Ces activités serviraient non seulement à favoriser le rétablissement du saumon, mais aussi à accroître les connaissances environnementales, à renforcer les liens communautaires et à inspirer la prochaine génération de défenseurs de la conservation.

Par-dessus tout, il faut s'appuyer sur les données scientifiques. Le saumon de l'Atlantique fait face à des menaces complexes: dégradation de l'habitat, déséquilibre entre prédateurs et proies, faible taux de survie en mer. Je tiens à souligner que les écloseries ne suffisent pas à régler ces problèmes. Tout programme de mise en valeur doit aussi mettre l'accent sur la santé de l'habitat, la gestion des prédateurs et la protection de l'intégrité génétique grâce à une mise en valeur rigoureusement encadrée, ainsi qu'à des mesures favorisant la diversité génétique, comme la matrice de fraie. Les programmes de mise en valeur donnent aussi la possibilité d'en savoir plus sur les poissons manipulés. Les communautés, avec l'appui et sous la supervision du ministère, peuvent diriger des programmes de marquage pour surveiller la migration et la survie, effectuer des prélèvements génétiques et recueillir des échantillons pour le dépistage de maladies.

Je tiens à préciser que la réussite devrait être mesurée en fonction de l'amélioration de la survie et de la reproduction naturelle du saumon, et non du nombre de poissons produits et relâchés par les installations.

Enfin, le gouvernement doit être conscient qu'il s'agit d'un investissement à la fois dans l'écosystème et dans les communautés. Le PMVS montre que les fonds publics peuvent attirer d'autres investissements, renforcer les capacités locales, créer des emplois et favoriser l'intendance publique. Un programme de mise en valeur des salmonidés de l'Atlantique pourrait appliquer les mêmes principes que son équivalent du Pacifique, tout en définissant ses propres objectifs et indicateurs de rendement, notamment les remontes de saumons adultes, la participation de bénévoles et, bien sûr, le rétablissement des populations à long terme.

Je ne veux surtout pas laisser entendre qu'il faut reproduire tel quel le programme de la côte Ouest. Il faut plutôt en tirer des leçons et créer un programme qui tient compte des rivières, des communautés et des populations de saumon propres au Canada atlantique. L'avenir du saumon de l'Atlantique dépend de bien plus de choses que les politiques gouvernementales ou la production en écloserie. Il dépendra de la volonté du gouvernement de donner aux communautés les ressources, les connaissances et les moyens nécessaires pour devenir des partenaires actifs du rétablissement de cette espèce. C'est ce que les membres de la Spruce City Wildlife Association appellent la conservation pour les générations futures.

Je vous remercie.

● (1550)

Mel Arnold: Merci à vous. Jusqu'ici, vous avez tous deux pris moins de temps que prévu.

Je cède maintenant la parole à M. Raymond Lacroix. Vous disposez de cinq minutes.

Nous vous écoutons.

[*Français*]

Raymond Lacroix (président, Fondation pour la conservation du saumon atlantique): Merci, monsieur le président.

Je vous remercie de m'avoir invité à témoigner devant vous aujourd'hui.

Je m'appelle Raymond Lacroix. Je suis le président de la Fondation pour la conservation du saumon atlantique. Je suis accompagné de Mme McCoy, qui en est la directrice générale.

La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré qui a été créé en 2007 grâce à un fonds de dotation de plus de 30 millions de dollars du gouvernement fédéral. C'est d'ailleurs le présent Comité qui, en 2004, en avait recommandé la création. Notre mandat porte précisément sur la conservation, la restauration et l'avenir durable du saumon atlantique sauvage et de son habitat dans les provinces atlantiques et au Québec. Nous investissons dans la conservation, nous soutenons la recherche scientifique appliquée, nous rassemblons des partenaires et nous favorisons la mise en pratique des connaissances.

La Fondation n'est pas un organisme de défense d'intérêts ou un organisme militant. Elle est composée d'un conseil d'administration interprovincial, diversifié et inclusif, ainsi que de comités consultatifs pour chacune des provinces, soit les quatre provinces atlantiques et le Québec, qui comprennent des représentants du gouvernement, des représentants des Premières Nations et des experts. Nous avons également un comité consultatif scientifique qui est aussi interprovincial, diversifié et inclusif. La Fondation est composée de plus de 65 bénévoles. Nous avons aussi 4 employés permanents localisés à Fredericton.

Au cours des 20 dernières années et plus, la Fondation a investi plus de 20 millions de dollars dans plus de 1 000 projets de conservation et de recherche dans les provinces atlantiques et au Québec. Seulement en 2027, notre contribution sera de plus de 2 millions de dollars. Ces investissements ont permis de mobiliser d'importantes contributions supplémentaires de la part des gouvernements, des organisations autochtones, des groupes de conservation, des chercheurs, des communautés et d'autres partenaires.

Cette expérience interprovinciale donne à la Fondation une perspective quelque peu unique sur les défis auxquels fait face le saumon atlantique. Nous constatons qu'il n'existe pas une seule cause du déclin du saumon atlantique sauvage et que, par conséquent, il n'y a pas non plus de solution unique à son déclin.

Les pressions varient d'une rivière à l'autre et d'une région à l'autre. Elles peuvent comprendre la dégradation de l'habitat, les changements des conditions des océans et des eaux douces, les obstacles au passage du poisson, la prédation, notamment celle exercée par le phoque et le bar rayé, l'aquaculture, les changements climatiques et d'autres sources de mortalité tout au long du cycle de vie du saumon.

Les questions examinées par ce comité, notamment celles liées au bar rayé, au phoque, à la mortalité pendant la migration et à d'autres facteurs, sont importantes. Elles démontrent également pourquoi les décisions concernant le saumon atlantique doivent s'appuyer sur des données scientifiques solides, récentes et transparentes.

Notre fondation dispose d'un comité consultatif scientifique qui établit des priorités de recherche et recommande le financement de projets de recherche appliquée. Grâce à ce comité, nous avons soutenu des recherches portant sur plusieurs des enjeux qui touchent les populations de saumon atlantique. Ces projets font l'objet d'une évaluation scientifique, et les résultats contribuent à enrichir les connaissances nécessaires pour comprendre le déclin du saumon et orienter les décisions en matière de conservation.

Parallèlement, l'avancement des connaissances scientifiques doit se traduire par des actions concrètes sur le terrain. Chaque année, la Fondation soutient des organismes communautaires et autochtones, des groupes de bassins versants et d'autres partenaires qui réalisent des travaux de conservation concrets: la restauration des habitats, l'amélioration des passages, le suivi des populations et des conditions de l'eau, la collecte des données, la sensibilisation des communautés et le renforcement des capacités locales.

L'une des leçons que nous avons tirées de ces investissements réalisés au cours des 20 dernières années et plus est que les organisations locales jouent un rôle essentiel dans le rétablissement du saumon atlantique. Elles connaissent leurs rivières et les aiment, elles entretiennent des relations de longue date avec leurs communautés et, dans bien des cas, elles recueillent des données précieuses depuis des décennies.

Toutefois, ces organisations ne peuvent pas y arriver seules; elles ont besoin d'être soutenues à moyen et à long terme.

Le rétablissement du saumon atlantique nécessitera une collaboration continue entre les divers gouvernements, c'est-à-dire le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, les partenaires autochtones, les organismes de conservation, les chercheurs et les communautés locales. Il faut mieux coordonner nos investissements et nos données afin que les ressources limitées soient dirigées là où elles peuvent avoir le plus grand impact.

● (1555)

La Fondation appuie la Stratégie nationale pour assurer l'avenir du saumon atlantique. Nous croyons que cette stratégie représente une occasion importante de passer d'efforts individuels à une approche collective mieux coordonnée fondée sur des priorités claires, des résultats mesurables et une responsabilisation quant aux résultats obtenus.

[*Traduction*]

Le vice-président (Mel Arnold): Nous avons atteint la limite de cinq minutes. Pourriez-vous conclure rapidement, s'il vous plaît?

[*Français*]

Raymond Lacroix: D'accord.

Je vous fais part de trois observations: il faut continuer d'investir dans la recherche scientifique; il faut investir à long terme; il faut continuer à améliorer la coordination.

Ça fait 20 ans que la Fondation existe, et nous sommes là pour continuer de contribuer à la conservation du saumon atlantique.

Merci.

[*Traduction*]

Le vice-président (Mel Arnold): Je vous remercie d'avoir conclu rapidement.

Nous passons maintenant à la première série de questions, en commençant par M. Small. Vous avez six minutes, je vous prie.

Clifford Small (Coast of Bays—Central—Notre Dame, PCC): Merci, monsieur le président.

Ma première question s'adresse à Mme Epworth.

Madame Epworth, estimez-vous qu'il faille attendre que les populations de saumon de l'Atlantique atteignent un état critique dans les rivières avant de prendre des mesures de mise en valeur, au moyen d'écloseries ou de technologies comme celle utilisée par Cooke dans la partie intérieure de la baie de Fundy, afin d'en favoriser le rétablissement au Canada atlantique?

Wendy Epworth: Non, je ne suis pas de cet avis. Je pense qu'il est très risqué d'attendre qu'une population soit gravement décimée avant d'intervenir, car une fois qu'elle a subi un tel déclin, il faut déployer des efforts beaucoup plus considérables pour la rétablir.

Du point de vue génétique, si vous attendez que les poissons d'écloseries présentent un risque génétique important pour les poissons sauvages, c'est que vous avez déjà trop attendu. Les poissons sauvages sont, par définition, ceux qui sont les mieux adaptés à leur rivière. Par conséquent, toute mesure de mise en valeur devrait être appliquée avec retenue afin de ne pas nuire à ces poissons. Si vous attendez qu'il n'en reste pratiquement plus, je dirais alors que vous intervenez beaucoup trop tard.

Clifford Small: C'est pourtant l'attitude qu'adopte le ministère des Pêches et des Océans. La plupart des gens en sont-ils conscients? Le grand public ou les pêcheurs en général savent-ils que le ministère s'oppose à la mise en valeur des populations tant que les rivières n'ont pas perdu la quasi-totalité de leurs saumons? Est-ce là un fait bien connu?

Wendy Epworth: Je crois que oui, du moins sur la côte Est, à ce stade-ci, parce que de nombreux groupes réclament une intervention depuis un certain temps, et le ministère n'a pas encore donné suite à ces recommandations.

Clifford Small: Vous avez parlé de groupes qui réclament la mise en valeur du saumon. Y en a-t-il d'autres qui s'y opposent et qui tentent d'influencer la ministre ou les décideurs du ministère chargés de ce dossier en soutenant que ces mesures nuiraient au patrimoine génétique?

Wendy Epworth: Je pense que certains fonctionnaires du ministère accordent une très grande importance à la pureté génétique des poissons. Cependant, toute personne qui travaille à la conservation du saumon de l'Atlantique et qui intervient sur le terrain comprend que ces communautés veulent que le saumon demeure présent dans les rivières et que ce poisson revêt une importance essentielle pour le tissu social du Canada atlantique.

● (1600)

Clifford Small: Vous participez au projet de la rivière Petitcodiac, en partenariat avec Cooke.

Wendy Epworth: Oui.

Clifford Small: Savez-vous si Cooke a proposé d'étendre ce programme à la rivière Miramichi?

Wendy Epworth: Je ne sais pas si Cooke est actuellement en discussion avec d'autres organismes et, le cas échéant, j'ignore avec lesquels. Je sais que de nombreux groupes ont manifesté de l'intérêt pour un modèle semblable. D'après notre expérience, l'entreprise a toujours appuyé notre travail. Je suppose donc qu'elle serait disposée à aider d'autres intervenants à garder le saumon de l'Atlantique dans les rivières.

Clifford Small: Merci.

Monsieur Snyder, je vous remercie d'avoir fait tout ce chemin depuis la magnifique province de la Colombie-Britannique, où vous avez accompli un travail remarquable pour préserver les montaisons de saumon dans vos rivières.

L'an dernier, une personne de la circonscription de Coast of Bays—Central—Notre Dame qui souhaitait accroître la population de saumon dans la rivière Indian s'est adressée au ministère des Pêches et des Océans dans le but de former un groupe de bénévoles et de relancer le programme de mise en valeur des salmonidés qui existait à la fin des années 1980 et au début des années 1990. On lui a répondu que cela était impossible, à moins que la population de saumon de cette rivière ne soit menacée de disparition.

Êtes-vous d'avis qu'une population de saumon dans une rivière devrait être menacée de disparition avant que le ministère des Pêches et des Océans n'appuie une forme quelconque de mise en valeur?

Dustin Snyder: Non, absolument pas. Je souscris à ce que Mme Epworth a dit plus tôt: il est beaucoup plus avantageux d'agir de manière proactive que réactive. Il est très important d'établir des objectifs quant à la taille de ces populations et de veiller à les maintenir à ce niveau pour, je le répète, éviter le problème de diversité génétique que nous avons observé dans le Nord de la Colombie-Britannique chez nos populations en péril. Il faut y consacrer beaucoup plus de temps et d'efforts pour préserver cette diversité génétique. Encore une fois, lorsqu'on mobilise des bénévoles, tout le monde y gagne. Comme je l'ai dit, en Colombie-Britannique, pour chaque dollar investi par le gouvernement dans le PMVS, le fondateur de notre association est parvenu à générer 24 $ de plus pour appuyer ce programme. On en a donc pour son argent.

Clifford Small: Cela m'amène à ma prochaine question, monsieur Snyder. Quel montant votre programme reçoit-il chaque année du ministère des Pêches et Océans?

Dustin Snyder: Nous recevons actuellement 15 000 $ par année. Ce financement est accordé d'une année à l'autre. Il n'est pas garanti.

Clifford Small: Menez-vous l'ensemble de vos activités dans cette rivière avec seulement 15 000 $?

Dustin Snyder: Nous intervenons dans deux rivières situées aux extrémités opposées de notre région, qui couvre à peu près la superficie de l'île de Vancouver.

Clifford Small: C'est impressionnant.

Pensez-vous que les rivières du Canada atlantique pourraient bénéficier d'initiatives citoyennes comme la vôtre, moyennant un financement relativement modeste de la part des contribuables?

Dustin Snyder: Oui, tout à fait. Un tel programme aurait dû être instauré depuis longtemps.

Clifford Small: Mon temps est écoulé.

Le vice-président (Mel Arnold): Merci.

Nous passons maintenant à M. Earle, qui dispose de six minutes.

Philip Earle (Labrador, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins de leurs observations.

Je tiens d'abord à déclarer mon parti pris: je suis un fervent pêcheur sportif de saumon de l'Atlantique. J'ai grandi dans une petite communauté de pêcheurs où le poisson occupait une place importante dans nos cérémonies et contribuait à la subsistance de notre famille. Ma circonscription compte une importante population autochtone. J'appuie donc la pêche autochtone et je comprends son importance.

Je vais me tourner vers M. Snyder, de la côte du Pacifique.

Merci encore de vous être déplacé jusqu'ici.

Depuis des décennies, nous mettons en place des mesures et des mécanismes de conservation visant le saumon de l'Atlantique. Pourtant, nous avons l'impression que la population de saumon de l'Atlantique continue de décliner. À la lumière de votre expérience sur la côte Ouest et de vos connaissances du saumon de l'Atlantique, pourriez-vous nous expliquer pourquoi, selon vous, ce déclin se poursuit?

Dustin Snyder: Je dirais que, malheureusement, comme on l'a mentionné ici, le déclin du saumon s'explique généralement par une multitude de facteurs. Il n'existe pas de solution miracle et, je le répète, des initiatives comme la mise en place d'écloseries devraient servir de mesures temporaires.

Pour ce qui est du programme d'écloserie de conservation que je supervise en Colombie-Britannique, je dirais que notre objectif est de ne plus avoir à intervenir, quitte à devoir un jour fermer boutique. Nous voulons que les poissons puissent se maintenir par eux-mêmes. Encore une fois, il faut composer avec plusieurs enjeux, notamment la dégradation de l'habitat, les changements climatiques et le déséquilibre entre prédateurs et proies, qu'il s'agisse du bar rayé ou du phoque. Lorsque les gens peuvent suivre ces poissons de près, les manipuler directement et veiller sur eux, les collectivités s'investissent davantage dans leur rétablissement. Comme vous l'avez dit, vous pratiquez vous-même la pêche; vous savez donc à quel point ces poissons sont importants.

● (1605)

Philip Earle: Je vous remercie de cette réponse.

À la lumière de vos connaissances sur le saumon du Pacifique et le saumon en général, pouvez-vous nous parler des preuves concrètes que vous avez pu observer — preuves susceptibles de s'appliquer également au saumon de l'Atlantique — et qui montrent que le réensemencement d'une rivière donne les résultats escomptés? Autrement dit, le saumon arrive à maturité dans la rivière, gagne l'océan, puis revient dans son cours d'eau d'origine pour y frayer, perpétuant ainsi son cycle biologique. Existe-t-il de telles preuves?

Dustin Snyder: Je n'en suis pas tout à fait sûr. Je suis désolé, mais c'est un aspect que je ne connais pas suffisamment bien. Je pense que les autres témoins sont probablement mieux placés que moi pour vous répondre.

Philip Earle: D'accord. Je vous remercie de votre franchise.

Quelqu'un d'autre de ce côté de la table souhaite-t-il répondre à cette question? Avons-nous des preuves concrètes démontrant que l'ensemencement d'une rivière par la remise à l'eau de jeunes saumons donne des résultats positifs?

Allez-y, monsieur Robinson.

Tim Robinson (directeur, Programmes de rétablissement du saumon, Première nation de Fort Folly): Merci.

Dans la partie intérieure de la baie de Fundy, sur le territoire de Fort Folly, on compte quatre rivières du côté néo-brunswickois. L'une d'elles, en particulier, est la rivière Petitcodiac. Autrefois, elle représentait 20 % du recrutement de la population de saumon de la partie intérieure de la baie de Fundy. Toutefois, à la suite de la construction d'un pont-jetée en 1968, le saumon de l'Atlantique a complètement disparu de cette rivière. Les vannes du pont-jetée ne fonctionnaient pas correctement, et elles n'ont été ouvertes qu'en 2010.

Grâce aux efforts de Fort Folly, en partenariat avec le ministère des Pêches et des Océans et d'autres intervenants, et plus particulièrement grâce au modèle de Fundy Salmon Recovery, la rivière Petitcodiac abrite maintenant des saumons à tous les stades de leur cycle de vie, et nous constatons des retours. Leur nombre est encore modeste, mais des adultes reviennent dans la rivière Petitcodiac chaque année.

La rivière Petitcodiac est un vaste réseau hydrographique davantage exposé aux effets des changements climatiques et des activités humaines, mais les trois autres rivières affichent des retours encore plus élevés. La rivière Big Salmon, qui servait de rivière repère pour le ministère, fait maintenant partie du modèle de Fundy Salmon Recovery, tout comme deux rivières du parc national de Fundy, et nous y observons des retours particulièrement encourageants.

Le travail de mise en valeur et les approches novatrices donnent des résultats, tout comme les partenariats de collaboration, puisqu'ils permettent de répartir le fardeau financier entre plusieurs intervenants, au lieu de le faire reposer sur une seule entité. Les partenariats et l'innovation sont essentiels.

Philip Earle: Il me reste environ une minute, je crois.

Je vous remercie de l'excellent travail que vous accomplissez et de ces nouveaux éléments de preuve démontrant qu'il est possible de redonner vie à d'importantes rivières à saumon.

Vous participez directement à ce travail, comme vous venez de l'expliquer. Dans quelle mesure est-il décevant pour vous de devoir encore faire face à la prédation exercée par les phoques, les cormorans et les bars rayés dans les réseaux hydrographiques, sachant que ces espèces minent en quelque sorte les efforts considérables que vous déployez?

Tim Robinson: Les changements observés dans les relations entre prédateurs et proies, comme ceux que l'on constate partout dans l'aire de répartition du saumon de l'Atlantique, représentent un défi de taille. Il faut prendre des mesures pour rétablir un meilleur équilibre. À mon avis, l'une des choses que nous devons faire, comme nos collègues ici présents l'ont laissé entendre, c'est d'accroître considérablement la présence du saumon de l'Atlantique dans l'ensemble de son aire de répartition afin de l'aider, en partie, à survivre à ces menaces pendant que nous travaillons à rétablir cet équilibre.

Voilà ma réponse en quelques mots.

Philip Earle: Merci.

Merci, monsieur le président.

Mel Arnold: Merci.

Nous passons maintenant à M. Champoux, qui dispose de six minutes.

[*Français*]

Martin Champoux (Drummond, BQ): Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins d'être présents aujourd'hui.

Je pense que nous allons tenir M. Lacroix et Mme McCoy occupés. C'est à leur tour.

D'abord, je vous dis bonjour.

Vous avez certainement eu connaissance de l'annonce du gouvernement, en septembre dernier, concernant l'investissement de 740 millions de dollars pour la protection des océans. Est-ce que vous avez une idée de la façon dont cet argent va être utilisé et réparti? Est-ce que vous avez des informations là-dessus que nous n'aurions pas encore, ou est-ce que vous n'avez rien du tout?

Raymond Lacroix: Nous n'en avons pas encore.

Martin Champoux: Si vous aviez des recommandations à faire là-dessus, quelles seraient-elles? Évidemment, vous diriez sûrement que le montant de 740 millions de dollars devrait aller à la protection du saumon de l'Atlantique, mais disons que, réalistement, c'est pour la protection des océans. À quoi vous attendez-vous?

● (1610)

Raymond Lacroix: Nous nous attendons à ce que ce soit dirigé vers la recherche, notamment la recherche scientifique dans les océans.

En ce qui concerne le saumon, on sait pas mal ce qui se passe en rivière, évidemment. Par contre, quand le saumon arrive en mer, ça devient un trou noir. Il y a plusieurs théories pour expliquer pourquoi le saumon est menacé en mer, mais on ne le sait pas vraiment. Il manque d'analyses ou d'études scientifiques sur ce qui se passe à cet endroit-là.

Pour ce qui est du financement à venir et de ce que nous favoriserions, nous souhaiterions évidemment qu'il y ait plus de recherches sur ce qui se passe réellement en mer.

Martin Champoux: C'est un peu ça que je vous ai entendu dire, tantôt, dans votre allocution d'ouverture.

Auriez-vous tendance à dire que, de façon générale, il y a une certaine lacune dans l'engagement du gouvernement à faire participer la science pour répondre à ces immenses problèmes? On sait que le problème est complexe et qu'il n'y a pas de solution facile ni unique. Il y a tout un paquet d'éléments et de mesures à mettre en place pour réussir à contrer ce problème.

Raymond Lacroix: Je vous dirais que les problèmes en mer sont plus fréquents ou sont plutôt récents. C'est ce que nous constatons, de notre côté. Il faut certainement en faire plus. Nous souhaitons évidemment une plus grande recherche scientifique en ce sens. C'est ce que nous favorisons.

Il faut comprendre ce qui se passe en mer. On peut évidemment continuer à aider les rivières, et c'est ce qu'il faut faire, et on peut avoir les habitats les plus propices au retour du saumon, mais, si les saumons disparaissent tous en mer et qu'on ne comprend pas pourquoi, on ne peut pas prendre des mesures coordonnées par la suite. Il faut donc continuer à favoriser ça et, évidemment, accorder la priorité à la recherche scientifique en mer.

Martin Champoux: Évidemment, votre fondation est très engagée. Est-ce que vous avez des collaborations avec les autres parties prenantes? Je pense entre autres aux groupes de pêcheurs et aux Premières Nations, qui sont des parties prenantes très concernées par la situation de la baisse de la population de saumon atlantique et très impliquées dans le dossier. Comment se passe cette coordination? Est-ce que tout le monde est d'accord sur le fait qu'on doit donner une plus grande place — et une plus grande piastre, aussi — à la recherche scientifique et à l'utilisation des données scientifiques? Est-ce que ça fait consensus, de façon générale? Bref, comment se passe la collaboration?

Raymond Lacroix: La collaboration se passe très bien. Comme je l'ai mentionné d'emblée dans mon allocution d'ouverture, nous sommes un organisme regroupant des gens de multiples provinces. Nous avons des gens de partout. C'est ce qui fait la richesse de la Fondation. Il y a une diversité de points de vue.

Comme je l'ai mentionné tantôt, nous constatons que, d'une province à l'autre, les préoccupations ne sont pas les mêmes. Par contre, il y a une chose qui est commune à l'ensemble des provinces, et c'est ce qui se passe en mer. Ça fait consensus.

À l'été 2022, alors que le saumon a dévalé les rivières, il s'est passé quelque chose dans le golfe du Saint-Laurent ou en mer qui a fait qu'il n'y a pas eu de montaison, ou très peu, en 2023, 2024 et 2025. En 2026, ça s'est amélioré. On pense que cette saison a été meilleure. Les statistiques ne sont pas toutes disponibles encore, mais ça a été meilleur. Donc, il s'est passé quelque chose en mer, et tout le monde est d'accord pour dire que ça prend plus de recherche pour comprendre ce qui se passe.

C'est certain qu'il y a certaines rivières qui ont des problèmes plus concrets. C'est le cas du bar rayé, par exemple, à l'embouchure de la rivière Miramichi. C'est une préoccupation. On sait aussi que, sur la Basse-Côte-Nord, au Québec, il peut y avoir des prises accidentelles de saumoneaux. En Nouvelle-Écosse, ce sont d'autres problèmes, qui se passent entre la terre ferme et l'île du Cap-Breton.

Cependant, une chose est commune à l'ensemble des provinces, et c'est ce qui se passe dans le golfe du Saint-Laurent. C'est quelque chose qu'il faut vraiment explorer parce que, par la suite, quand le saumon revient, c'est ce qui s'est passé en mer qui détermine le nombre de montaisons. Je vous dirais que les gens sont d'accord là-dessus.

Martin Champoux: On n'est même pas capable de déterminer par élimination quelles pourraient être les causes, par exemple une variation de la température des océans ou une surpopulation d'une espèce. On sait que la prédation est un facteur important dans l'équation. Cela dit, on n'est pas capable de cibler quelque chose en particulier. Il n'y a pas suffisamment de données scientifiques disponibles pour ça. Donc, il s'est passé en mer quelque chose d'assez important pour avoir un impact de cette gravité sur les populations de saumon, mais on est incapable de cibler ce que ça a été, et tout ça a duré pendant quelques années.

Raymond Lacroix: Ça a duré trois ans.

● (1615)

Martin Champoux: C'est quand même beaucoup.

Raymond Lacroix: On était incapable de déterminer la cause exacte. Comme pour bien des choses, c'est probablement un amalgame de plusieurs raisons. Il y a quand même quelque chose de fondamental qui s'est passé à l'été 2022, et il faut le déterminer.

Ça ne semble pas s'être reproduit par la suite, mais on n'a aucune garantie que ça ne s'est pas reproduit à l'été 2026, par exemple. On va seulement voir les résultats en 2027, 2028 et 2029, ou par la suite. Donc, il faut vraiment comprendre ce qui s'est passé, si on veut préserver les saumons. On peut bien mettre en place les meilleurs habitats pour le retour du saumon, mais, s'il ne remonte plus, on ne sera pas plus avancé.

Martin Champoux: Il n'y a pas moyen de savoir, rétrospectivement, ce qui s'est passé il y a trois ou quatre ans pour provoquer ça. Donc, c'est difficile de prévoir. C'est difficile de prévenir, aussi. Donc, c'est un peu négligent, si je comprends bien.

Raymond Lacroix: Ce qui s'est passé à l'été 2022, on s'en est aperçu à l'été 2023. Il y a eu très peu de madeleineaux qui ont remonté les rivières. Il a fallu attendre en 2024 pour voir que ce n'était pas un cas isolé. Effectivement, ce n'était pas un cas isolé, et ça s'est confirmé en 2025.

Martin Champoux: Merci, monsieur le président.

[*Traduction*]

Mel Arnold: Merci. Vos six minutes sont écoulées.

Nous allons maintenant entamer notre prochaine série de questions. Les interventions seront de cinq minutes.

Monsieur Lewis, vous avez cinq minutes.

Chris Lewis (Essex, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie tous nos invités de leurs excellents témoignages cet après-midi, ainsi que des nombreux autres témoignages que j'ai eu l'occasion de lire avant la réunion. Malheureusement, certaines personnes n'ont pas pu être des nôtres. Je vous remercie de tous vos efforts.

Madame Epworth, je vais commencer par vous, si vous me le permettez. Le ministère des Pêches et des Océans affirme régulièrement appuyer le rétablissement du saumon sauvage. Pourtant, les formalités administratives sont nombreuses, le processus de délivrance de permis accuse des retards et le financement à court terme demeure incertain.

D'après votre expérience à la tête du programme de restauration de Fort Folly, en quoi l'approche du ministère a-t-elle nui à vos efforts de conservation?

Wendy Epworth: Je vous remercie de votre question.

Je pense qu'il y a certainement des améliorations à apporter. Les exigences en matière de permis sont nombreuses, surtout dans le cadre de notre programme, où nous devons déplacer des poissons d'un endroit à un autre. Je pense qu'il serait très avantageux d'envisager des accords de financement à plus long terme et des permis valables pour de plus longues périodes. Je pense, par exemple, à des permis généraux autorisant le déplacement des poissons, le tout assorti d'exigences de rapports réguliers sur ces déplacements. Je pense qu'il y a certainement lieu d'améliorer les choses. L'obtention de permis d'introduction et de transfert représente assurément un défi.

Chris Lewis: Merci, madame Epworth.

Par votre entremise, monsieur le président, ma question s'adresse à M. Robinson.

Le programme de Fort Folly prouve que des pratiques comme l'ensemencement avec des saumoneaux élevés en captivité jusqu'à l'âge adulte et leur remise à l'eau peuvent stabiliser les populations gravement menacées, comme celle de l'intérieur de baie de Fundy. Alors que la Première Nation travaille avec Parcs Canada et des partenaires privés pour assurer la survie de ces populations, le ministère des Pêches et des Océans ferme des installations fédérales vouées à la biodiversité. En quoi le désengagement financier du ministère à l'égard de ces installations compromet-il les modèles de rétablissement dirigés par les Premières Nations partout dans le Canada atlantique?

Tim Robinson: C'est très difficile. Comme tous les programmes qui visent à maintenir et à rétablir les populations de saumon dans la région de l'Atlantique jusqu'à ce qu'elles redeviennent autosuffisantes, le nôtre nécessite un certain soutien sous forme d'écloseries. C'est là un élément essentiel de tous les programmes. Certains diffèrent quelque peu sur le plan de leur conception, selon les rivières ou les unités de conservation visées dans l'ensemble de l'aire de répartition du saumon, mais ils ont tous besoin d'une capacité d'élevage en écloserie.

Dans le cas de Fort Folly et du modèle de Fundy Salmon Recovery, nous comptions sur les capacités d'élevage en eau douce de l'écloserie de Mactaquac. Or, cette installation doit maintenant fermer ses portes. Grâce à notre partenariat avec Fundy Salmon Recovery, nous mettons actuellement en place une nouvelle capacité d'élevage en eau douce. Cooke Aquaculture a réservé un espace dans l'une de ses installations pour répondre à nos besoins concernant la rivière Petitcodiac, la rivière Big Salmon et les deux rivières du parc national de Fundy. Les populations de saumon ont besoin d'installations permettant de maintenir un certain nombre de géniteurs afin que les efforts déployés par les divers groupes puissent donner des résultats.

Chris Lewis: Merci, monsieur Robinson.

J'ai une dernière question à vous poser. Beaucoup de gens ignorent qu'il y avait autrefois des saumons de l'Atlantique dans le lac Ontario. La Lake Superior State University et le ministère des Ressources naturelles du Michigan mènent actuellement d'excellents travaux dans une écloserie située... je crois que c'est sur la rivière Ste-Marie, entre le lac Huron et le lac Supérieur. Il y a en fait aujourd'hui une petite zone de pêche sportive au saumon de l'Atlantique à cet endroit.

En tant que conseiller spécial pour les Grands Lacs, je suis fermement convaincu que nos Grands Lacs constituent l'une des ressources naturelles les plus importantes du Canada, et que nous devons les protéger. Les saumons de l'Atlantique du lac Ontario en font partie. En vous basant sur votre expérience dans le domaine de la protection du saumon de l'Atlantique, une espèce menacée, dans la partie intérieure de la baie de Fundy, j'aimerais que vous nous expliquiez pourquoi les programmes de rétablissement du saumon réussissent ou échouent dans la pratique.

● (1620)

Tim Robinson: Pour que les gens s'intéressent au saumon, il faut que celui-ci soit présent; c'est pourquoi les programmes qui mobilisent le public et lui permettent de rétablir un lien avec le saumon revêtent une importance cruciale. D'après mon expérience, tous les Canadiens, sans exception, souhaitent qu'il y ait des saumons dans leurs rivières. C'est l'une de ces espèces emblématiques qui est très appréciée par tous et qui revêt une grande importance pour les Canadiens. C'est l'une de ces espèces que les Canadiens ne veulent tout simplement pas voir disparaître.

Chris Lewis: Merci, monsieur Robinson.

Mel Arnold: Merci, vous avez pris presque exactement cinq minutes.

Nous allons maintenant donner la parole à M. Cormier pour cinq minutes. Allez-y.

Serge Cormier: Merci, monsieur le président.

Merci à tous les témoins d'être parmi nous aujourd'hui.

Je tiens à remercier mon cher ami, le député Philip Earle, d'être présent. Tout comme lui, je suis un passionné de pêche au saumon depuis 30 ans. Si j'ai proposé cette étude, c'est parce que les chiffres sont extrêmement préoccupants, comme vous pouvez sans doute tous l'imaginer. Dans plusieurs rivières, les remontées de saumons ont atteint des niveaux historiquement bas. Nous devons trouver des solutions, mais nous devons aussi parler des problèmes auxquels nous sommes confrontés.

Mes premières questions s'adresseront à Mme Epworth et à M. Robinson.

J'ai raté les premières minutes de la réunion à cause d'un problème technique. J'aimerais donc vérifier que j'ai bien compris ce que vous faites. Vous travaillez pour la Première Nation de Fort Folly, au Nouveau-Brunswick, dans le cadre du programme d'écloserie. C'est bien ça?

Wendy Epworth: Fort Folly Habitat Recovery œuvre depuis plus de 20 ans à la protection des saumons menacés d'extinction dans la baie de Fundy. Nos travaux les plus récents se sont concentrés sur le partenariat Fundy Salmon Recovery, dans le cadre duquel de jeunes saumons sauvages sont capturés puis transportés vers la première ferme de conservation marine au monde. Celle-ci est gérée par nos partenaires du secteur et permet à ces poissons d'atteindre leur maturité avant d'être relâchés dans la rivière pour y frayer naturellement.

Serge Cormier: Si je ne me trompe pas, il y a eu un projet similaire dans la région de Miramichi, appelé Collaboration for Atlantic Salmon Tomorrow. Votre projet est-il similaire à celui-là?

Wendy Epworth: Oui, je pense que les objectifs de ce programme étaient similaires, dans la mesure où il visait à capturer de jeunes saumons, à les élever jusqu'à l'âge adulte dans un milieu d'eau douce, puis à les relâcher pour qu'ils puissent frayer.

Serge Cormier: Parlons maintenant de votre rôle et de ce que vous faites. Constatez-vous actuellement une amélioration dans certaines des rivières où vous menez ces opérations de rétablissement?

Wendy Epworth: Oui, tout à fait. Dans la partie supérieure de la rivière Salmon, au sein du parc national de Fundy, on peut s'attendre à ce que les adultes reviennent chaque année, ce qui est merveilleux à voir. Il s'agit du plus haut niveau enregistré depuis 30 ans pour cette rivière dans le parc national. Nous constatons également des effets positifs sur l'écosystème lui-même, notamment une amélioration de la productivité et l'absence de perte de diversité génétique chez les poissons concernés par le projet.

Serge Cormier: Formidable.

Je ne sais pas si c'était vous, monsieur Robinson — peut-être était-ce M. Lacroix — qui disiez qu'il y avait probablement un problème lié à la mortalité en mer. Nous parlions également, monsieur Robinson, du marquage de certains saumons de l'Atlantique. Si je ne me trompe pas, la Fédération du saumon Atlantique disposait d'un dispositif de marquage, ou de quelque chose de ce genre, qui était fixé sur certains saumons. Je me trompe peut-être, mais n'y avait-il pas autrefois un programme de marquage destiné à évaluer le taux de mortalité en mer?

Tim Robinson: Vous ne vous trompez pas. Plusieurs initiatives de marquage ont vu le jour au fil des ans — certaines des premières ont été menées par Gilles Lacroix au début des années 2000 — et elles se poursuivent encore aujourd'hui. On procède désormais au marquage des saumoneaux, des poissons adultes et des saumons noirs à l'aide de balises acoustiques. Le ministère des Pêches et des Océans et d'autres partenaires — le parc national de Fundy, Fort Folly et d'autres participants — disposent d'un vaste réseau de récepteurs dans la baie de Fundy, et plusieurs étudiants de maîtrise analysent les données.

Nous disposons de quelques résultats préliminaires...

● (1625)

Serge Cormier: Quels sont ces résultats? J'aurais dû demander à la Fédération du saumon Atlantique quand ses représentants ont comparu. Connaissez-vous les résultats du marquage de ces saumons?

Tim Robinson: Au début de nos travaux, au début des années 2000, on marquait les saumoneaux et on pratiquait un peu de pêche au chalut pélagique dans la baie. Les saumons se portaient bien dans la baie. Ils quittent la baie de Fundy, et une partie de leur cycle de vie marin les conduit dans la partie extérieure de la baie de Fundy, dans la région du golfe du Maine, où ils succombent vraisemblablement à la mortalité marine, car très peu d'entre eux reviennent à l'âge adulte.

Ces recherches indiquent qu'il faudrait plus d'adultes. Ils sont mieux équipés pour supporter les épreuves de leur cycle de vie marin et revenir. Pour obtenir plus d'adultes, nous devons créer un effet d'entraînement et faire en sorte qu'un plus grand nombre de saumoneaux quittent leur milieu d'origine et évoluent dans le milieu marin. Pour cela, il faut qu'il y ait plus d'adultes.

Serge Cormier: Merci.

Mel Arnold: Merci. Vos cinq minutes sont écoulées.

Monsieur Champoux, vous disposez de deux minutes et demie.

[*Français*]

Martin Champoux: Merci, monsieur le président.

Je reviens à vous, monsieur Lacroix.

Tout à l'heure, dans son allocution d'ouverture, Mme Epworth parlait de la différence entre les ressources qui ont été mises en place pour la protection du saumon dans le Pacifique, sur la côte Ouest, et celles qui sont déployées pour les Maritimes, la côte Est et la région que vous représentez.

Est-ce un problème connu? Parlez-moi un petit peu de l'impact que peut avoir cette différence d'engagement du fédéral.

Raymond Lacroix: À l'époque, il y a plus de 20 ans, le gouvernement fédéral avait créé deux fondations: une pour le Pacifique et une pour l'Atlantique. La fondation pour le Pacifique existe toujours. Nous aussi, dans l'Atlantique, 20 ans plus tard, nous sommes toujours là. Nous avons des mandats qui sont similaires, qui sont la protection et la conservation du saumon, que ce soit le saumon de l'Atlantique ou le saumon du Pacifique.

Effectivement, il y a des fonds qui ont été donnés, promis ou annoncés, récemment. Je pense que c'est près de 400 millions ou 420 millions de dollars pour la côte Ouest et 81,7 millions de dollars pour la côte Est.

Martin Champoux: Diriez-vous que les problèmes que les gens là-bas ont à gérer coûtent beaucoup plus cher que ceux que vous avez à gérer?

Raymond Lacroix: Je ne peux pas me prononcer sur ce qui se passe du côté ouest.

Ce que je peux vous dire, par exemple, c'est qu'évidemment, plus ces gens reçoivent de l'argent pour protéger le saumon, plus on en est content. De notre côté, plus nous en aurons pour protéger le saumon atlantique, plus nous serons contents aussi.

Martin Champoux: Il reste que c'est un montant de 400 millions de dollars comparativement à 80 millions de dollars. C'est quand même une différence majeure.

Selon ce que je comprends, les enjeux sont à peu près similaires. Alors, il doit y avoir une raison pour laquelle la côte Ouest obtient 400 millions de dollars et que les Maritimes, les provinces atlantiques, en reçoivent moins du quart.

Raymond Lacroix: Oui, mais nous n'avons pas de réponse quant à l'attribution des fonds.

Martin Champoux: Vous sauriez quoi faire de ces 400 millions de dollars, n'est-ce pas?

Raymond Lacroix: Oui.

Martin Champoux: D'accord. J'imagine que ce serait dans vos recommandations.

Raymond Lacroix: Vous savez, nous sommes un fonds en fiducie qui fait fructifier l'argent et qui le donne aux projets méritoires pour la conservation. Alors, évidemment, plus nous avons d'argent à faire fructifier, plus nous allons en distribuer pour la conservation.

Martin Champoux: Est-ce que vous avez des projets que vous avez financés en lien avec la situation dont on parle aujourd'hui et qui sont prometteurs?

Raymond Lacroix: Oui. Chaque année, nous recevons de nombreuses demandes de financement. Évidemment, nous ne pouvons pas toutes les accepter, parce que les fonds sont limités. C'est normal.

Cela étant dit, si nous avions plus de fonds, nous pourrions en distribuer plus, compte tenu des défis que nous avons dans l'Est, notamment les défis qui ont été occasionnés par l'été 2022.

Martin Champoux: Pour ma part, si j'avais eu un peu plus de temps, je vous aurais demandé de nous en parler un peu plus, mais c'est tout le temps que nous avions.

[*Traduction*]

Mel Arnold: Merci, monsieur Champoux.

Nous allons maintenant donner la parole à M. Small pour cinq minutes. Allez-y.

Clifford Small: Merci, monsieur le président.

Ma question s'adresse à M. Robinson.

Monsieur Robinson, pensez-vous qu'il faille que les populations de saumon de certaines rivières soient pratiquement au bord de l'extinction avant que le ministère des Pêches et des Océans n'autorise les groupes qui le souhaitent à créer des groupes de citoyens-chercheurs ou à lever des fonds pour lancer des programmes d'écloseries ou autres? Pensez-vous que le ministère des Pêches et des Océans devrait relever le seuil minimal de référence sur ces rivières afin de permettre la reconstitution des populations de saumon?

● (1630)

Tim Robinson: Tout à fait. Mme Epworth et moi-même faisons partie de l'équipe chargée du rétablissement dans la partie intérieure de la baie de Fundy depuis sa création, au début des années 2000. Feu le chef Joe Knockwood, de la Première Nation de Fort Folly, faisait partie des personnes qui ont mis sur pied ce comité. Cette équipe a très bien fonctionné pendant plusieurs années.

Patrick O'Reilly, qui était à l'époque généticien au sein du ministère des Pêches et des Océans et qui a créé un programme de banque de gènes vivants, a souligné qu'il aurait souhaité que ce projet ait démarré plus tôt, car certaines familles n'avaient pas pu être prises en compte. C'est l'un des principaux messages que nous voulons faire passer au Comité: n'attendez pas trop longtemps.

Tous les témoins l'ont souligné. Nous devons agir plus rapidement et avec plus de détermination, et ne pas laisser les populations décliner au point où il deviendra très difficile de les rétablir.

Clifford Small: Pensez-vous que certains groupes exercent des pressions sur des responsables du ministère des Pêches et des Océans en invoquant cet argument génétique, et qu'ils parviennent à s'imposer grâce à cet argument, et à empêcher ainsi le rétablissement des populations de saumon atlantique?

Tim Robinson: Il est surprenant que ce genre d'argument, qui semble prévaloir ici, dans l'Est, ait autant de poids ou d'autorité. Nous estimons qu'il va à l'encontre de ce que les Canadiens attendent et souhaitent, à savoir des mesures qui permettront un rétablissement rapide des populations au lieu de se limiter à une politique de pureté fondée sur la génétique.

Les choses changent. C'est la nature qui, au bout du compte, fait la sélection, et les gens veulent qu'il y ait des saumons dans les rivières. Qu'il s'agisse des dirigeants des Premières Nations, de citoyens scientifiques ou de scientifiques reconnus, tous s'accordent à dire que nous devons faire plus, et plus rapidement.

Clifford Small: S'il ne restait plus qu'un million d'êtres humains sur Terre, comme c'est le cas pour les saumons atlantiques, pensez-vous que les êtres humains se concentreraient sur la génétique?

Tim Robinson: Ce n'est pas le genre de monde dont je voudrais faire partie.

Clifford Small: Êtes-vous stupéfait de constater que certaines personnes s'opposent à la mise en valeur du saumon?

Tim Robinson: C'est très surprenant. Je n'arrive pas à saisir leur logique. Je pense que cela illustre bien le fait que les gens en savent de plus en plus sur de moins en moins de choses. Nous devons tenir compte de ce que veulent les Canadiens et de ce à quoi ils accordent de l'importance.

Clifford Small: Pensez-vous que le travail que vous menez dans la partie intérieure de la baie de Fundy pourrait être étendu à l'ensemble du Canada atlantique et au Québec? Pourrions-nous prendre votre modèle et le tester dans plusieurs autres endroits pour voir s'il fonctionne? On entend sans cesse dire que les écloseries ne fonctionnent pas et que les poissons ne reviennent pas. Toutefois, vous disposez d'un programme qui a fait ses preuves. Pensez-vous qu'il pourrait être étendu à d'autres régions?

Tim Robinson: Oui, et je pense que nous pourrions mettre en œuvre certaines de ses composantes. Dans certains cas, nous pourrions le reproduire tel quel. Dans d'autres, nous pourrions en reprendre certains éléments. Je pense qu'une grande partie de notre programme, et de sa réussite, réside dans son caractère collaboratif et novateur. La banque de gènes vivants qui a été créée pour la population de la partie intérieure de la baie a fonctionné dans la mesure où elle a empêché l'extinction de cette population. Cependant, elle n'a pas permis de rétablir la population à des niveaux lui permettant d'assurer sa propre pérennité. Ce sont les approches nouvelles, innovantes et collaboratives qui ont le plus de chances d'y parvenir.

Clifford Small: Merci.

Le vice-président (Mel Arnold): Merci.

La parole est à M. Earle pour cinq minutes. Allez-y.

Philip Earle: Merci, monsieur le président.

Encore une fois, je tiens à vous dire que vous êtes d'excellents témoins. J'apprécie vraiment la diversité de vos témoignages et de vos origines géographiques.

J'aimerais m'adresser à M. Lacroix.

La question que j'aimerais vous poser fait suite à votre remarque concernant l'année 2022. Vous avez évoqué le fait que le taux de retour vers les rivières était très faible, et vous avez indiqué que quelque chose se passait dans l'océan. Je ne suis pas en désaccord avec vous, mais j'aimerais vous poser une question pour obtenir les renseignements dont vous disposez grâce à l'excellent travail du groupe auquel vous appartenez.

Avez-vous examiné les facteurs tels que les phénomènes météorologiques? Par exemple, en 2022, même si ce phénomène n'a pas produit de retour cette année-là, nous avons eu l'ouragan Fiona. Au cours des années précédentes, nous avions connu des crues catastrophiques des réseaux fluviaux. Celles-ci pourraient avoir eu des répercussions colossales sur les saumons nés dans une rivière donnée, ces tempêtes ayant été plus violentes et plus fréquentes. Pourriez-vous nous parler de certaines de ces répercussions, si vous vous êtes penché sur la question?

● (1635)

[*Français*]

Raymond Lacroix: Oui.

Évidemment, notre organisme reçoit des demandes de subvention pour restaurer des rivières à saumon, ou encore pour mener des projets scientifiques.

En ce qui a trait à votre question sur les causes probables du cataclysme en mer en 2022, notre fondation n'a pas nécessairement reçu, parmi les demandes qui nous ont été faites, de demandes pour des projets scientifiques visant à analyser ce qui aurait pu se passer en 2022, à savoir si ça avait pu être l'ouragan *Fiona* ou autre chose.

Ce que nous constatons, par ailleurs, à propos de cette période, c'est que, bien que *Fiona* soit passé dans les provinces maritimes et sur le côté ouest de Terre-Neuve-et-Labrador, un phénomène similaire a été observé au Québec. Que ce soit les rivières du Québec ou celles du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve-et-Labrador, le taux de retour de madeleineaux, la saison suivante, a été extrêmement faible. C'est ce qui a permis aux scientifiques de déterminer qu'il s'était passé quelque chose en mer à l'été 2022. La côte du Labrador, toutefois, a été peu ou pas touchée. Donc, c'est un élément qui a permis de circonscrire l'événement au golfe du Saint-Laurent.

Malheureusement, parmi les demandes de subvention que nous avons eues jusqu'à maintenant, aucune ne met l'accent sur ce qui s'est passé en mer à l'été 2022.

Philip Earle: Merci, monsieur.

[*Traduction*]

L'autre point que je voulais soulever est que, selon certaines observations empiriques, les stocks de saumon atlantique seraient plus faibles au Sud et plus importants au Nord. Par exemple, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et dans l'Ouest de Terre-Neuve, les stocks ne seraient pas très bons, tandis qu'au Labrador, ils resteraient élevés. Pourrait-on en conclure, de manière empirique, que ce phénomène est directement lié à la température de l'eau?

Cette question est adressée à tous les témoins.

[*Français*]

Raymond Lacroix: Ça pourrait être une question de température. Comme je l'ai mentionné au début de mon intervention, nous croyons que les causes sont multiples. D'ailleurs, les gens avec qui nous parlons dans chacune des provinces ont des raisons différentes pour expliquer le déclin.

Est-ce attribuable à l'aquaculture à l'ouest de Terre-Neuve-et-Labrador, au réchauffement dans le golfe, aux pluies acides en Nouvelle-Écosse, à la présence du bar rayé à l'embouchure de la rivière Miramichi, à la pêche accidentelle sur la Basse-Côte-Nord au Québec, à la prédation du phoque ou du bar rayé, ou à un amalgame de toutes ces raisons? Une chose est certaine: tous ces facteurs ensemble n'aident pas. Il s'est quand même passé quelque chose de particulier à l'été 2022.

[*Traduction*]

Philip Earle: Merci.

Ma question suivante s'adresse à M. Robinson ou à Mme Epworth.

Envisageons la situation du point de vue des populations autochtones et de leurs besoins alimentaires. Lors de la remontée du saumon atlantique, en particulier le long de la côte du Labrador jusqu'au nord du Nouveau-Brunswick, il y a un pic de remontée, un début de remontée et une fin de remontée. Compte tenu de l'état actuel du stock de saumon tel que nous le comprenons, ne serait-il pas plus prudent de gérer la pêche autochtone en installant des filets destinés à la pêche de subsistance à la fin de la remontée plutôt qu'au pic de celle-ci, afin de capturer moins de poissons à la fois?

Pourriez-vous donner votre avis à ce sujet au Comité?

Wendy Epworth: Je peux donner mon avis, dans une certaine mesure. Je ne vais pas m'exprimer au nom des nations en ce qui concerne l'alimentation, les aspects sociaux et les activités cérémonielles. Je sais toutefois que je peux dire au nom de la Première Nation de Fort Folly qu'elle ne pêche plus le saumon à des fins alimentaires, sociales ou cérémonielles depuis des décennies.

Je connais également personnellement des membres de Premières Nations qui vivent près de la rivière Miramichi et qui ont choisi de ne plus pêcher le saumon en raison de la différence flagrante entre les quantités qu'ils pêchaient autrefois avec leur père lorsqu'ils étaient enfants et celles d'aujourd'hui. Je sais que la communauté autochtone dans son ensemble s'inquiète de l'état des stocks de saumon, et je pense que certaines communautés sont confrontées à ce problème.

● (1640)

Philip Earle: Merci beaucoup.

Le vice-président (Mel Arnold): Merci.

Je vais maintenant donner la parole à M. Lewis pour cinq minutes. Allez-y.

Chris Lewis: Merci, monsieur le président.

Madame McCoy, dans le bassin des Grands Lacs, le saumon atlantique indigène a complètement disparu du lac Ontario à la fin du XIX^{e} siècle, car les gouvernements ont privilégié une gestion passive et ont tardé à intervenir jusqu'à la disparition totale des remontées. Aujourd'hui, leur réintroduction nécessite des millions de dollars pour l'importation de géniteurs en provenance de la Nouvelle-Écosse et du Québec.

Au vu de l'effondrement actuel des remontées de saumons dans les Maritimes, craignez-vous que la stratégie du ministère des Pêches et des Océans, qui consiste à financer des études et des symposiums tout en laissant les remontées de saumons sauvages chuter à moins de 10 individus, ne reproduise la même erreur de gestion qui a décimé les populations de saumon des Grands Lacs il y a un siècle?

Charline McCoy (directrice générale, La Fondation pour la conservation du saumon atlantique): Je vais répéter un peu ce que tous les témoins ici présents ont déjà dit.

Je pense qu'il est largement préférable d'être proactif que réactif. Je pense que la nouvelle initiative de la stratégie nationale du Canada constitue une excellente occasion de collaborer et d'avoir ces discussions très importantes, qui peuvent notamment avoir lieu lors de ces symposiums et autres. Ces activités réuniraient tous les partenaires. Ceux-ci pourraient faire entendre leur voix, et le ministère des Pêches et des Océans serait également présent à ces réunions.

Je pense sincèrement que nous avons aujourd'hui la possibilité de procéder différemment, et je pense que cette stratégie nous permettra de le faire. Nous souhaitons vivement travailler en partenariat dans ce sens, afin d'agir et d'aborder les choses différemment et de manière plus proactive.

Chris Lewis: Merci, madame McCoy.

Je vais continuer sur ce thème et je vais revenir au même témoin.

Le ministère des Pêches et des Océans a récemment versé 200 000 $ à votre fondation pour l'organisation de symposiums sur le saumon atlantique. Or, dans le même temps, ce même ministère a réduit le financement de fonctionnement d'installations essentielles à la biodiversité, comme celle de Coldbrook. Selon vous, le ministère accorde-t-il la priorité à l'organisation de tables rondes plutôt qu'au financement des infrastructures physiques nécessaires à la survie du saumon sauvage?

Charline McCoy: Je pense que nous devons donner la priorité aux mesures de conservation, mais aussi à la recherche scientifique qui permettra de mener des études afin de recueillir les données nécessaires pour déterminer quelles mesures doivent être mises en œuvre sur le terrain. C'est là la priorité. Ces symposiums avaient pour but de définir une structure de gouvernance et de discuter de la manière précise dont ces fonds devaient être affectés. Nous devons avoir ces discussions et disposer de ces données scientifiques. Nous devons transmettre ces connaissances et mener ce dialogue afin de prendre les bonnes décisions.

Je pense que la prochaine étape consistera à établir ces listes de priorités et à affecter directement ces fonds sur le terrain, au niveau local, pour mettre en œuvre ces mesures de conservation.

Chris Lewis: Merci beaucoup, madame McCoy. J'apprécie beaucoup vos deux réponses fort pertinentes.

Monsieur Snyder, merci pour votre témoignage, et merci d'être venu de si loin, depuis le Pacifique. Je pense sincèrement que votre présence ici est importante, car les solutions à bon nombre de ces problèmes s'inspireront des réussites observées ailleurs. Je vous remercie donc vivement d'être parmi nous aujourd'hui.

J'ai deux questions à vous poser, et comme je n'aurai probablement le temps d'en aborder qu'une seule, je vais commencer par la dernière.

Monsieur Snyder, je me demandais si vous pouviez nous parler de la perte de savoir-faire local qui accompagne la fermeture des centres de reconstitution des populations de saumon. Je suis conseiller spécial pour la région des Grands Lacs. Nous avons perdu notre saumon de l'Atlantique au XIX^{e} siècle, car les mesures d'intervention ont été prises trop tard. Si l'on se projette seulement 10 ou 20 ans dans l'avenir, quelle sera l'ampleur de la perte de savoir-faire local dans votre région, et quel impact cela aura-t-il sur les populations de saumon de votre région?

Dustin Snyder: Il s'agit d'un sujet que je peux aborder directement, car, lorsque nous avons enfin rouvert notre site et que nous avons impliqué la communauté, des pêcheurs sont venus de la région du Nechako et de la partie supérieure du fleuve Fraser en Colombie-Britannique, où l'on trouve d'énormes populations de saumons, ou du moins où il devrait y en avoir. Les habitants de la région ignoraient que des saumons passaient par là. Nous avons dû expliquer à des adultes de 40 ans qu'il y avait des poissons qui passaient par là et qu'il fallait les protéger, mais les habitants n'en avaient tout simplement pas conscience.

Un de mes bons amis se souvient de l'époque où l'on pouvait pêcher le saumon quinnat dans le cours supérieur du fleuve Fraser, et il y a une expression qu'il a utilisée à une ou deux reprises et que j'aime bien reprendre: « Nos larmes ont séché depuis longtemps ». En effet, ce type de pêche, cette opportunité, a disparu, et les gens de cette région ont perdu une tradition importante que nous nous efforçons aujourd'hui de faire renaître.

C'est un peu la même chose dans le cas présent. Si l'on en arrive à un point où les populations de saumon sont trop faibles et que les habitants locaux cessent de pêcher ce poisson et de s'y attacher, on perd un savoir-faire immémoriel et un élément culturel essentiel.

● (1645)

Chris Lewis: Merci.

Merci, monsieur le président.

Mel Arnold: Merci. Vous aviez raison, vous n'avez eu le temps de poser qu'une seule question.

Nous revenons maintenant à M. Cormier pour cinq minutes, s'il vous plaît.

Serge Cormier: Merci, monsieur le président.

[*Français*]

Monsieur Lacroix, je vais m'adresser à vous.

Je vous souhaite la bienvenue au Comité.

Je pense avoir vu que vous veniez de Rimouski. Il y a une trentaine d'années, alors que j'avais 17 ans, c'était la première fois que je m'en allais de chez moi. Je suis allé étudier au cégep. Disons que les notes n'étaient peut-être pas trop bonnes, mais j'ai eu beaucoup de plaisir dans la région de Rimouski. Je viens juste de me rappeler que j'ai même acheté une belle canne à pêche, que j'ai encore d'ailleurs, à l'Atelier du moucheur, un beau magasin de pêche de chez vous.

J'ai juste quelques questions à propos de ce que nous disons depuis le début.

Presque tous les témoins qui sont venus au Comité jusqu'à présent, avant vous, ont mentionné que l'une des causes qu'ils avaient identifiées comme responsables du déclin qu'on voit depuis quelques années était le bar rayé, surtout dans la région de Miramichi. Toutefois, je pêche souvent dans les rivières du Québec, comme la Bonaventure, la Grande Cascapédia et la Petite rivière Cascapédia, et on voit de plus en plus de bars rayés dans ces rivières aussi.

Est-ce que vous êtes d'accord pour dire que c'est un des facteurs? Est-ce que vous pensez que c'est le facteur le plus préoccupant à propos duquel on devrait agir le plus rapidement?

Raymond Lacroix: C'est certain que tout prédateur du saumon atlantique a un impact. Avant que le bar rayé revienne dans nos eaux, il y avait également le phoque, par le passé. Actuellement, dans certaines rivières, le bar rayé est assurément un facteur important de prédation. On note qu'il y a des bancs de bars rayés à l'embouchure des rivières, un peu comme les phoques, lors de la dévalaison des saumoneaux.

On constate aussi que le bar rayé remonte les rivières. Par exemple, dans la rivière Matapédia, en juin, à une certaine date, il y avait plus de bars rayés capturés que de saumons atlantiques dans le secteur Glen Emma.

Ce sont donc des facteurs.

Actuellement, il y a des éléments méconnus, toutefois. Comme on le dit des fois, trop, c'est comme pas assez. Est-ce qu'il y en a trop à certains endroits? Quel contrôle devrait être effectué? Dans quelle mesure, selon quelle volumétrie, de quelle façon et par qui cela devrait-il être effectué? Je pense que ce sont vraiment les questions auxquelles il faut déterminer les réponses le plus rapidement possible. Si on se demande si le bar rayé est un prédateur, la réponse est oui. Comment doit-on traiter le problème? C'est la prochaine question. Pour y répondre, on doit se baser sur des analyses et sur la science. Quoi qu'il en soit, il est effectivement important d'agir.

Serge Cormier: Je suis content de vous entendre le dire. Il y a quelques années à peine, autour de 2022, des scientifiques du ministère des Pêches et des Océans étaient à notre comité et disaient que le bar rayé ne s'alimentait pas de petits saumons. Or, je pense qu'on a vu le contraire au cours des dernières années, preuves à l'appui.

Je suppose que vous pêchez le saumon, vous aussi. D'après moi, la meilleure façon de voir l'état du saumon, c'est d'être sur la rivière, de parler avec des guides qui sont là depuis de nombreuses années, de parler avec des pêcheurs qu'on rencontre. Vous avez parlé tantôt du gros choc qui a eu lieu en 2022, et mon collègue M. Earle en a parlé avec vous aussi. Cette année, je suis allé dans votre région, à la Grande Cascapédia et à la rivière Bonaventure. Or, on a vu, surtout à la Grande Cascapédia, une amélioration des montaisons de saumon.

Cette année, il y a eu beaucoup plus de pluie et des températures beaucoup plus fraîches que les années passées. Ça aussi, est-ce que ça peut avoir un effet sur le retour du saumon, selon vous? Même sans considérer la température, on sait déjà qu'il y a de la prédation, comme vous venez de le dire. Est-ce que vous pensez que la température a pu avoir un effet et donner de meilleures montaisons, cette année, ou est-ce que c'est juste un hasard que plus de petits saumons soient retournés vers la mer, aient survécu et soient revenus? On parle des années passées, comme en 2021. Je veux connaître votre opinion là-dessus.

● (1650)

Raymond Lacroix: Le réchauffement climatique et les températures plus élevées ont un effet sur le saumon, c'est certain.

Pour ce qui est de votre question précise, à savoir si la température de cette année a pu avoir un effet, il faut toujours se rappeler que les montaisons d'une année sont en fonction des dévalaisons des années précédentes. Le retour est donc influencé par ce qui est descendu les années précédentes et par les conditions en mer. La température au cours de l'année où le saumon remonte, à mon avis, aurait peu ou pas d'influence, parce que c'est vraiment influencé par ce qui se passe en mer quand le saumon descend. Cette année, on a eu de belles montaisons par rapport aux dernières années et à ce qui s'est passé en 2022, mais c'est principalement parce que les conditions ont dû être plus favorables en 2023, 2024 et 2025.

Serge Cormier: C'est ça.

Parfait, merci.

[*Traduction*]

Mel Arnold: Merci. Vos cinq minutes sont écoulées.

Nous passons maintenant à M. Champoux, pour un maximum de deux minutes et demie.

[*Français*]

Martin Champoux: Merci beaucoup.

J'ai très envie de continuer là-dessus, monsieur Lacroix. Moi aussi, je suis content de vous entendre dire que vous pêchez le saumon. Je ne savais pas qu'on avait le droit de l'avouer. Je l'ai pêché, il y a quand même quelques années. Les dernières années étaient beaucoup moins fructueuses, mais ça correspond aux circonstances dont vous avez parlé tantôt.

Je reviens un peu sur le fait que la science n'est pas assez financée et encouragée et que les recherches scientifiques manquent. Est-ce qu'on n'est pas assez réactif pour contrer les problèmes de prédation? On a été extrêmement ralenti, pendant longtemps, après avoir constaté que la présence du phoque était un problème pour différentes populations. Là, c'est le cas pour le bar rayé. Est-ce qu'on prend trop de temps à réagir quand on cible un problème? Est-ce qu'on attend trop d'études? Est-ce que c'est lourd, comme processus?

Raymond Lacroix: Du côté de la Fondation, nous finançons les études, les analyses, la restauration des rivières. Je pense qu'il faut être prudent. Pour répondre à votre question, je dirais qu'il ne faut pas trop attendre, mais il faut quand même être prudent, parce que les conditions sont complexes.

Il y avait la prédation du phoque, il y a plusieurs années, mais le saumon n'a pas disparu. Il y a toujours du bar rayé, et pourtant, cette année, le saumon est remonté en rivière. Le retour du saumon cette année montre que ce qui s'est passé à l'été 2022 n'était manifestement pas causé seulement par la prédation.

Cela étant dit, il faut quand même faire des efforts sur les divers aspects. Cibler un aspect plutôt que l'autre n'est pas nécessairement la solution. Il faut faire des efforts sur tous les aspects, et la prédation en est un.

Martin Champoux: Tantôt, je vous demandais comment allait la relation avec les différentes parties prenantes. Je pensais notamment aux communautés autochtones, qui ont des approches probablement différentes, des approches traditionnelles qui peuvent être extrêmement intéressantes, mais qui peuvent être mal reçues par la science. Je ne dis pas qu'elles le sont. En fait, c'est un petit peu ma question: comment le savoir des Premières Nations est-il intégré? Comment est-il reçu et considéré par les scientifiques qui font des analyses et qui mettent en place des mesures?

Raymond Lacroix: Nous recevons des demandes de financement de projets, autant de communautés autochtones que de groupes de préservation ou d'autres groupes. Chaque projet est évalué à son mérite et nous donnons des fonds à tous ceux qui répondent aux critères des subventions. À ce moment-là, les efforts qui sont faits, comme les efforts de nos collègues sur la rivière Petitcodiac et ailleurs, ce sont des projets pour lesquels nous contribuons comme fondation et qui donnent d'excellents résultats.

Martin Champoux: Merci beaucoup.

[*Traduction*]

Le vice-président (Mel Arnold): Merci. Votre temps est écoulé.

Je vais maintenant faire un tour de table pour notre côté, si vous me le permettez.

Monsieur Snyder, connaissez-vous les programmes d'élevage de saumoneaux mis en place sur la côte Sud de l'île de Vancouver, où l'on élève effectivement des smolts de saumon en mer, dans des cages, jusqu'à ce qu'ils atteignent une taille plus importante avant d'être relâchés?

Si oui, pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet?

Dustin Snyder: Oui. Je ne participe pas directement à ce projet, mais je connais bien ce programme. Il s'agit d'élever des saumoneaux dans une écloserie, puis de les transférer dans un enclos en filet en mer. On les laisse grandir là-bas jusqu'à ce qu'ils atteignent une taille suffisante, afin de leur permettre de dépasser ce stade où ils sont très vulnérables aux prédateurs lorsqu'ils sont encore tout petits. L'objectif est de les faire grandir un peu plus. Une fois qu'ils ont atteint une certaine taille, on retire le filet, et les poissons sont libérés.

● (1655)

Le vice-président (Mel Arnold): Cette pratique a-t-elle permis d'obtenir de meilleurs rendements? Je sais que des saumoneaux issus des mêmes alevinières sont parfois mis en eau depuis l'écloserie, mais ils sont élevés pendant cette période supplémentaire.

Dustin Snyder: D'après ce que j'en sais, oui, cela s'est avéré un véritable succès, à tel point que cela a même suscité des préoccupations dans certains secteurs. En effet, le ministère a fait part de ses inquiétudes, estimant que le succès était en fait trop important.

Le vice-président (Mel Arnold): C'est intéressant. Qui aurait pu imaginer que la réintroduction du saumon puisse connaître un tel succès?

Par ailleurs, compte tenu de votre expérience dans le domaine des écloseries, connaissez-vous les techniques utilisées dans ces dernières pour « endurcir » les alevins avant leur remise à l'eau, afin de les habituer à la présence de prédateurs?

Dustin Snyder: J'en ai entendu parler, mais ce n'est pas un sujet que je maîtrise particulièrement bien. J'en ai eu vent, mais ce n'est pas quelque chose que nous avons mis en pratique au sein de nos propres installations.

Le vice-président (Mel Arnold): Ma question suivante porte sur les politiques en matière de génétique, et ainsi de suite.

J'ai suivi la situation en Colombie-Britannique concernant la truite arc-en-ciel, qui présente de grandes similitudes avec le saumon de l'Atlantique, dans la mesure où il naît sous la forme d'une truite arc-en-ciel, passe quelque temps dans les rivières, migre vers la mer lorsqu'il a atteint une certaine taille, passe un certain temps en mer, puis retourne à son lieu de naissance.

Les populations de truites arc-en-ciel du Fraser intérieur et de la Nechako sont désormais dans une situation très préoccupante. Néanmoins, le gouvernement fédéral a toujours hésité à mettre en place davantage d'écloseries, alors même que je sais que certains organismes avaient déjà repéré des sites, des sources d'eau, et des programmes de financement potentiels pour ces écloseries.

Pensez-vous que nous nous dirigeons vers une situation similaire sur les deux côtes, qu'il s'agisse du saumon de l'Atlantique ou de la truite arc-en-ciel, dans la mesure où nous nous préoccupons parfois trop de la pureté génétique, au point de ne pas préserver nos stocks?

Dustin Snyder: Je suis tout à fait d'accord. Quand je me suis un peu renseigné sur la situation du saumon de l'Atlantique avant de comparaître devant le Comité, c'est exactement ce qui m'est venu à l'esprit: la situation de la truite arc-en-ciel en Colombie-Britannique. À mon avis, il faut choisir entre avoir ce que certains considèrent comme des stocks génétiquement inférieurs ou ne plus avoir de stocks du tout.

Le vice-président (Mel Arnold): Est-ce que cela pourrait être considéré comme une sorte de recommandation? Diriez-vous qu'il faut prendre une décision plus tôt?

Mettons les choses aux clairs: je ne veux pas vous dicter ce qu'il faut faire en matière de mesures de valorisation, qu'il s'agisse d'élevage en pisciculture, de renforcement des stocks par la pisciculture, ou d'autres mesures similaires.

Dustin Snyder: Oui, tout à fait. Il s'agit d'une décision qui aurait sans doute dû être prise il y a déjà un certain temps. Si je devais donner mon avis personnel sur la question, je dirais qu'il faut d'abord sauver les populations de poissons. Une fois que nous aurons rétabli une population sauvage viable, les enjeux de génétique pourront se régler d'eux-mêmes.

Le vice-président (Mel Arnold): Merci. Je vois qu'il nous reste une minute.

Monsieur Robinson, madame Epworth, avez-vous quelque chose à ajouter à ce sujet?

Wendy Epworth: Je suis d'accord avec ce qui a été dit à ce sujet.

Il est illogique d'attendre qu'une rivière soit à ce point appauvrie que toute mesure de restauration puisse constituer une menace génétique majeure. Nous devons nous efforcer de préserver nos rivières et de maintenir ces populations de poisson à un niveau raisonnable, afin que les activités liées à la pêche et à l'alimentation puissent se dérouler de manière adéquate.

Si les précieux renseignements fournis par les intervenants sur le terrain avaient été pris en compte plus tôt, je pense que des mesures concrètes auraient été prises par nos décideurs.

Le vice-président (Mel Arnold): Je vous remercie. Mon temps de parole est écoulé.

Nous allons à présent céder la parole à M. Earle pour un maximum de cinq minutes.

Philip Earle: Je vous remercie, monsieur le président.

Plus tôt dans ce témoignage, j'ai retenu trois axes très pertinents: soutenir la stratégie, définir des priorités claires, et mesurer ou suivre les résultats. Je crois que c'est vous, monsieur Lacroix, qui avez évoqué ces trois éléments principaux.

Pourriez-vous expliquer au Comité ce que ces trois axes représentent pour vous? Je donnerai ensuite la parole à M. Snyder, qui dispose de moyens financiers bien plus importants que ceux dont vous dites disposer, et ce malgré les fonds que le gouvernement a récemment alloués à la Stratégie nationale pour assurer l'avenir du saumon de l'Atlantique.

J'ajouterai que c'est l'occasion pour vous de nous faire part, en tant que Comité, de la manière dont vous souhaitez que ces fonds fédéraux soient dépensés pour la protection, la gestion, et la reconstitution des stocks de saumon de l'Atlantique.

Que signifient ces trois axes que vous venez d'évoquer? Pourriez-vous les développer? Nous allons ensuite céder la parole à M. Snyder.

● (1700)

[*Français*]

Raymond Lacroix: Pour la première partie de cette question, je vais demander à Mme McCoy d'aborder les trois points.

[*Traduction*]

Charline McCoy: Le premier axe consiste à investir dans la recherche scientifique et dans la surveillance à long terme, car nous devons comprendre où se produisent les cas de mortalité, combler les lacunes critiques en matière de connaissances et veiller à ce que les décisions de gestion s'appuient sur les données scientifiques et les preuves disponibles.

Le deuxième axe consiste à investir de manière durable dans la restauration des habitats et la conservation à l'échelle locale. Les associations qui œuvrent en faveur des cours d'eau sont des partenaires essentiels au rétablissement des populations de saumons, et elles ont besoin d'un soutien prévisible qui leur permette de mener à bien des mesures sur le long terme. Il s'agit en substance du modèle adopté par notre fondation.

Le troisième axe consiste à améliorer la coordination et la responsabilisation dans le cadre de la Stratégie nationale pour assurer l'avenir du saumon de l'Atlantique, à définir des priorités communes, à améliorer le partage des données, à coordonner les investissements, et à convenir d'objectifs mesurables afin de pouvoir déterminer si nos actions collectives contribuent réellement à améliorer les conditions de vie du saumon de l'Atlantique. Un seul ordre de gouvernement ne peut à lui seul apporter la solution. Bref, nous devons travailler en synergie sur ces trois axes majeurs.

Philip Earle: Je vous remercie.

Monsieur Lacroix, à vous la parole, je vous prie.

[*Français*]

Raymond Lacroix: En ce qui a trait à la façon de dépenser l'argent pour atteindre ces trois objectifs, il faut accorder la priorité à la recherche scientifique. Dès que nous avons des résultats, il faut appliquer des solutions concrètes et essayer d'éviter des solutions uniques pour l'ensemble du saumon. La situation dans la rivière Miramichi n'est vraiment pas la même que celle des rivières du Québec ou que la situation au Cap-Breton. Il faut donc des mesures concrètes pour chaque rivière, en fonction des besoins.

Ensuite, il faut s'assurer d'obtenir un financement à moyen ou long terme. Actuellement, ce sont les communautés qui soutiennent en majorité les initiatives de protection et de conservation. Ce sont des groupes bénévoles qui œuvrent dans leurs communautés, qui ont besoin de soutien et d'un financement assuré à long terme. Sans ces bénévoles sur le terrain, nous n'y arriverons pas. Ce sont des gens qui jouent un rôle crucial pour l'avenir du saumon atlantique. Nous devons être extrêmement reconnaissants à ces gens des communautés d'être impliqués dans la protection et la préservation de la rivière.

Je reviens sur le fait que les problèmes peuvent varier d'une rivière à l'autre. Le plus bel exemple, c'est celui de la Miramichi, où il y a actuellement un problème de prédation. D'autres rivières ont d'autres problèmes. Il faut prendre des mesures concrètes pour chaque rivière, avec l'aide des groupes locaux qui s'en occupent actuellement. Ce serait notre recommandation sur la façon de dépenser ou d'investir l'argent qui va être disponible.

[*Traduction*]

Philip Earle: Merci.

Je crois qu'il me reste une seule minute. Monsieur Snyder, comme je l'ai dit tout à l'heure, qu'il s'agisse du saumon de l'Atlantique ou du saumon du Pacifique, vous avez entendu un de nos invités expliquer comment lui et son collègue envisagent l'utilisation des fonds publics. Cela correspond-il à votre façon de voir les choses, notamment par rapport à la situation de la côte Pacifique?

Dustin Snyder: Je suis tout à fait d'accord. La science doit jouer un rôle prépondérant dans ce domaine. Si l'on ne connaît pas le cycle de vie des poissons, si l'on ignore les problèmes auxquels ils sont confrontés et ce genre de choses, et que l'on se contente de passer à un modèle d'élevage où l'on se limite à produire des poissons, on ne met pas en place une solution viable à long terme.

J'ajouterais simplement que le financement à long terme est un élément vraiment essentiel. Les poissons ne survivent pas avec un financement sur cinq ans; ils ont besoin de plus que cela. Nous devons assurer un suivi sur une période plus longue. Compte tenu du cycle de vie de ces poissons, il faut disposer d'une enveloppe de financement sur le long terme. Prenons l'exemple de la Colombie-Britannique: le gouvernement annonce une nouvelle enveloppe de financement, puis l'argent disparaît, et tout le monde panique. Ensuite, le gouvernement annonce une énième enveloppe de financement, tout le monde est content, puis l'argent disparaît à nouveau, et alors tout le monde panique. Bref, vous comprenez qu'il s'agit d'un cercle vicieux.

Le vice-président (Mel Arnold): Je vous remercie, monsieur Earle.

Nous allons à présent céder la parole à M. Small pour un maximum de cinq minutes.

Clifford Small: Merci, monsieur le président.

Monsieur Snyder, quand on considère la zone côtière du Canada atlantique, depuis la pointe nord du Labrador jusqu'à l'ensemble de la côte du Labrador, en passant par l'île de Terre-Neuve, la rive nord et la basse rive nord du Québec, la Gaspésie, l'ensemble de la côte du Nouveau-Brunswick, la côte de la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard, et jusqu'à la limite du golfe du Maine, on constate qu'il s'agit d'une zone très vaste pour la population de saumon de l'Atlantique.

En Colombie-Britannique, le secteur de la pêche sportive représente 1,3 milliard de dollars. Quand vous considérez l'ampleur de ce secteur que vous avez développé, grâce essentiellement aux écloseries, et que vous observez ce qui se passe sur la côte atlantique, vous arrive-t-il de vous demander pourquoi les populations de saumon de l'Atlantique connaissent un tel déclin, alors que les populations de saumon du Pacifique se sont multipliées?

● (1705)

Dustin Snyder: Oui, je me pose effectivement la question.

Après m'être renseigné sur certains de ces sujets avant de venir, je dois avouer que je n'avais absolument pas conscience qu'il existait une telle différence entre la manière dont sont traités le saumon du Pacifique et le saumon de l'Atlantique, ni de l'industrie qui en a découlé.

Clifford Small: Rien qu'à Terre-Neuve-et-Labrador, les rivières abritent 75 % de la population actuelle de saumon de l'Atlantique au Canada. À votre avis, combien y a-t-il d'écloseries de saumons au sein de cette province? Combien de programmes de mise en valeur du saumon y a-t-il, selon vous, dans cette province?

Dustin Snyder: J'ai l'impression que ce type de programmes ne sont pas très nombreux.

Clifford Small: En fait, nous n'avons aucun programme de ce type à Terre-Neuve-et-Labrador.

On n'arrête pas d'entendre parler d'arguments axés sur la génétique. Ce type d'arguments émane essentiellement d'ONG environnementales financées aux États-Unis; il s'agit donc, en somme, d'une ingérence étrangère dans la reconstitution des populations de saumon de l'Atlantique. Qu'en pensez-vous?

Dustin Snyder: À mon avis, l'argumentaire axé sur la génétique est devenu ridicule.

Si nous devons choisir entre la génétique et l'extinction, je pense que nous devons éviter l'extinction à tout prix. Il faut préserver ces populations de poissons, et nous pourrons nous préoccuper de la génétique plus tard.

Les intervenants qui s'y opposent, s'ils sont d'origine étrangère, ne devraient tout simplement pas avoir leur mot à dire.

Bref, voilà mon avis sur le sujet.

Clifford Small: Je vous remercie, monsieur Snyder.

À présent, monsieur le président, je voudrais changer de sujet et aborder une autre question qui nous préoccupe. Elle concerne le MPO.

Il fut un temps où le MPO s'occupait directement de différents enjeux liés à la pêche. Pourtant, on constate aujourd'hui que le MPO se consacre davantage à son rôle de « ministère des océans ». Mais qu'est-il advenu de la pêche proprement dite, monsieur le président?

Étant donné que le MPO accorde désormais davantage d'importance au volet « océans » de son ministère, plusieurs intervenants concernés nous font part de leurs inquiétudes, estimant que l'accent est désormais mis uniquement sur les océans, et non plus sur les activités liées à la pêche. Compte tenu du fait que ces préoccupations nous ont été transmises par des acteurs du secteur, je vais présenter cette motion, monsieur le président:

> Que, compte tenu de la nomination récente de l'envoyée du Canada pour les océans et présidente de la 12e Conférence Notre océan, ainsi que de l'investissement de 1,2 milliard de dollars dans la protection des océans récemment annoncés par le gouvernement du Canada, le Comité invite l'envoyée du Canada pour les océans à comparaître devant lui pendant au moins deux heures, dès que possible, mais au plus tard le vendredi 27 novembre 2026, afin de discuter de son mandat, de ses priorités et de ses projets visant à promouvoir la conservation des océans et les intérêts du Canada en matière de pêches, notamment les préparatifs de la Conférence Notre océan de 2027, les engagements financiers du gouvernement et les coûts prévus liés à l'organisation de cette conférence; et que le Comité demande à l'envoyée du Canada pour les océans de lui fournir, avant sa comparution, une copie de son mandat officiel, de tout cadre de référence connexe ainsi qu'une ventilation des coûts prévus pour l'organisation de la conférence.

Monsieur le président, il s'agit d'un enjeu particulièrement grave. À mes yeux, tout cela concerne l'influence des ONG environnementales financées par des fonds étrangers, et nous aimerions savoir comment cette enveloppe de 1,2 milliard de dollars va servir soit à soutenir le secteur de la pêche, soit à détruire les moyens de subsistance de ce secteur.

Le gouvernement compte-t-il consacrer une enveloppe de 1,2 milliard de dollars à un fonds administré par nul autre que la conjointe du premier ministre, et ce, dans le but de fermer des pêcheries, d'aménager davantage de zones de protection marine, et d'imposer de nouveaux règlements dans un secteur déjà régi par plus d'une douzaine de lois du Parlement?

Je vous remercie, monsieur le président.

● (1710)

Mel Arnold: Merci, monsieur Small.

La motion a été déposée, et le greffier l'a distribuée à tous les députés afin de s'assurer que chacun en dispose d'un exemplaire. Dans un courriel, l'avis de motion a été dûment notifié il y a quelques jours.

Je vois des mains se lever pour M. Brassard, M. Deschênes-Thériault, M. Connors, et M. Cormier.

Monsieur Brassard, nous allons commencer par vous, je vous prie.

John Brassard (Barrie-Sud—Innisfil, PCC): Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier M. Small d'avoir présenté ce que je considère comme une motion très importante, une motion qui porte sur la reddition de comptes, la transparence et la surveillance, autant d'éléments qui devraient être au cœur des préoccupations d'une démocratie parlementaire et d'une démocratie en général.

Monsieur le président, je voudrais revenir sur ce poste et sur la date de sa création. Il a été créé le 16 septembre 2026. On a annoncé que l'épouse du premier ministre, Diana Fox Carney, allait devenir l'envoyée du Canada pour les océans et la présidente de la 12^{e} conférence Our Ocean. Il s'agit d'un poste bénévole non rémunéré.

Cela soulève beaucoup de questions, monsieur le président. L'une de ces questions est la suivante: est-elle, en fait, une titulaire de charge publique désignée soumise aux mêmes dispositions de la Loi sur les conflits d'intérêts, de la Loi sur le lobbying et d'autres lois? Il faut comprendre cela, surtout à ce comité, un comité chargé des questions relatives aux pêches et aux océans. Cela signifie également qu'elle ne touchera pas de salaire. Nous aimons la bienveillance et le fait qu'un employé, ou un employé désigné, une bénévole dans ce cas-ci, n'accepte pas de salaire, mais qu'est-ce que cela signifie pour les régimes de surveillance déjà en place?

Il n'y a pas non plus de budget détaillé qui ait été présenté concernant les dépenses de fonctionnement, les frais de déplacement, les frais de bureau et le personnel de soutien. Je pense qu'il incombe à ce comité de se renseigner à ce sujet. C'est une annonce de 1,2 milliard de dollars, monsieur le président. Elle a été faite par le gouvernement fédéral pour renforcer la sécurité maritime, la surveillance par la garde côtière, la protection des baleines, les partenariats autochtones et les outils d'application, mais tous les détails ne sont pas disponibles. Il s'agit là de nombreuses tâches qui sont actuellement assurées par divers ministères.

Qu'est-ce que cela signifie concrètement? Que représente réellement cet envoyé pour les océans pour les contribuables de ce pays? Des fonds de 82 millions de dollars ont été alloués sur cinq ans qui sont destinés à des initiatives mondiales d'observation et de surveillance telles qu'OceanEye. Cette responsabilité incombe à ce comité, et je pense qu'au minimum, la nouvelle envoyée pour les océans devrait intervenir, étant donné qu'elle a accès à 1,2 milliard de dollars et à plusieurs autres millions de dollars pour la conférence Our Ocean. D'un point de vue de la responsabilité, ce comité devrait être saisi de cette question.

Il y a également d'autres préoccupations que le Comité pourra certainement aborder une fois cette motion adoptée. Il s'agit d'un poste non rémunéré, comme je l'ai déjà mentionné, mais comment cela cadre-t-il, monsieur le président, avec les organismes gouvernementaux, les ONG, les investisseurs, les intervenants, et le risque d'un conflit d'intérêts entre les politiques publiques et les intérêts personnels, par exemple? Ce serait une préoccupation qui pourrait être soulevée.

Mme Fox Carney est également une conseillère reconnue en matière de politique climatique. Elle a travaillé avec des organisations spécialisées dans l'investissement et la viabilité. Dans quelle mesure ce poste lui permet-il d'exercer une influence informelle sur ces discussions politiques? Je pense que c'est un point important, notamment en ce qui concerne la participation des intervenants. Des questions doivent être posées à ce sujet. Comment les réunions, les déplacements et les consultations des intervenants seront-ils rendus publics? Quelles mesures de protection sont en place concernant les organisations auxquelles elle a été affiliée dans le passé? Le défi repose moins sur les avantages financiers que sur l'influence, l'accès et les avantages liés aux réseaux.

Dans ce cas précis, monsieur le président, on pourrait confondre les rôles publics et privés. Comment l'envoyée pour les océans participera-t-elle aux relations internationales et représentera-t-elle les priorités canadiennes sur la scène internationale? Lorsque l'épouse du premier ministre se voit confier un rôle officiel de type diplomatique, il devient difficile à ce moment-là de faire la distinction entre l'influence personnelle et l'autorité institutionnelle. Ce comité peut donc, s'il le souhaite, déterminer comment cette distinction sera établie.

Il y a d'autres préoccupations également. Il y a un manque de mécanismes traditionnels de reddition de comptes. Comme je l'ai mentionné précédemment, les personnes nommées à titre bénévole exercent souvent leurs activités en dehors des structures de reddition de comptes qui s'appliquent aux ministres, aux fonctionnaires et aux personnes nommées par le gouverneur en conseil. Il s'agissait d'une nomination ministérielle. Est-elle donc assujettie au même régime en matière de conflits d'intérêts et de lobbying, ce qui est également essentiel?

● (1715)

D'autres questions pourraient également se poser, telles que les exigences en matière de reddition de comptes, les lettres de mandat — que M. Small a déjà évoquées —, les évaluations de rendement, les obligations de divulgation et la surveillance parlementaire.

Qu'est-ce que cela signifie?

C'est là où le Comité peut faire toute la lumière sur cette affaire, en ce qui concerne cette nomination, en plus de tous les autres rôles que, comme je l'ai dit plus tôt, jouent divers ministères.

Ce mandat établit un lien explicite entre la préservation des océans, la lutte contre les changements climatiques et la résilience économique. Cela s'inscrit dans le cadre de la mission de l'envoyée... qui mène à une action publique active... Cela la place au cœur des débats publics sur les politiques publiques qui ont d'importantes répercussions notamment sur la pêche, le transport maritime, l'exploitation énergétique, les projets de ressources extracôtières, les marchés du carbone — je le répète, les marchés du carbone — et les initiatives sur le financement durable.

Étant donné que Mark Carney et Diane Fox Carney sont tous deux étroitement liés à des initiatives internationales en matière de financement climatique, leurs détracteurs pourraient exprimer des inquiétudes. Si elle devait comparaître, nous pourrions faire valoir que les conseils stratégiques qu'elle donne pourraient être influencés par une perspective idéologique ou politique particulière, plutôt que par une consultation des intervenants.

Ce sont là d'importantes questions qu'il faut poser à cette nouvelle envoyée pour les océans, en plus de demander quel est son rôle global. L'argent des contribuables est mobilisé — dans ce cas-ci, c'est 1,2 milliard de dollars — et des millions de dollars supplémentaires sont destinés à la conférence sur les océans. Comparaître devant un comité responsable des pêches et des océans est le moins que cette nouvelle envoyée pour les océans puisse faire. Elle devrait nous communiquer son rôle, son mandat, ses objectifs et ses observations. Elle devrait nous expliquer ce qu'elle compte accomplir et comment ces fonds seront justifiés auprès des contribuables canadiens, étant donné que divers soutiens existent déjà parmi les responsables dans divers ministères.

Monsieur le président, j'encourage ce comité à inviter Mme Fox Carney a comparaître pour expliquer son nouveau rôle et répondre à des questions. Les Canadiens méritent transparence, reddition de comptes et surveillance. Quel meilleur comité pour le faire — à part celui que je préside, le comité de l'éthique — que ce comité, qui est responsable des océans, des eaux maritimes et de la conservation?

Le vice-président (Mel Arnold): Merci, monsieur Brassard.

Le prochain intervenant sur la liste est M. Deschênes-Thériault.

[*Français*]

Guillaume Deschênes-Thériault (Madawaska—Restigouche, Lib.): Merci, monsieur le président.

C'est certain que les questions de la conservation des océans et des intérêts du Canada en matière de pêche sont importantes pour nous. Cependant, aujourd'hui, nous discutons aussi d'un sujet important, soit les populations de saumon de l'Atlantique. Nous avons parmi nous des témoins qui sont venus de différentes régions du pays. Mes collègues de l'opposition ont d'ailleurs mentionné, dans leurs questions, le fait que des témoins avaient fait un long voyage pour venir ici aujourd'hui. Ça m'intéresse d'entendre ce qu'ils ont à nous dire sur le sujet qui est à l'ordre du jour.

Donc, monsieur le président, je propose l'ajournement du débat.

[*Traduction*]

Le vice-président (Mel Arnold): Ce n'est pas débattable, alors nous allons voter. Je demanderais au greffier de tenir le vote.

(La motion est adoptée par 6 voix contre 4.)

Le vice-président (Mel Arnold): Silence.

Nous retournons maintenant à la liste des témoins. Il nous reste cinq minutes.

● (1720)

Monsieur Cormier, vous disposez de cinq minutes avec les témoins.

Serge Cormier: Merci, monsieur le président.

Il est regrettable que nous devions en arriver là avec nos témoins, surtout que le député conservateur vient de dire à l'instant que vous avez fait un long trajet pour venir ici et que nous vous accueillons pour discuter de ce sujet important. Revenons au sujet.

Madame Epworth, je veux revenir au programme, à l'écloserie et aux travaux scientifiques que vous menez. Vous dites que, dans votre région, vous prélevez les poissons lorsqu'ils sont encore petits, vous les élevez et les relâchez dans la rivière. Est-ce exact?

Wendy Epworth: Oui, c'est exact. Nous prélevons des juvéniles dans les rivières visées par le projet. Nous les transportons à notre parc d'engraissement marin, les élevons jusqu'à maturité, puis les ramenons dans les rivières pour qu'ils s'y reproduisent.

Serge Cormier: Juste pour que tout le monde autour de la table comprenne, quelle est la différence entre ce programme et le programme CAST, si vous le connaissez, qui a été mis en place dans la région de Miramichi il y a quelques années?

Wendy Epworth: La seule différence que je connaisse, c'est que les juvéniles devaient être élevés jusqu'à l'âge adulte dans un milieu d'eau douce.

Serge Cormier: Cela étant dit, comme vous êtes un directeur scientifique ou avez une formation en sciences, pensez-vous que la méthode de repeuplement envisagée par le programme CAST, qui consiste à prélever certains de ces petits saumons, à les élever dans un bassin d'eau douce, comme vous venez de le dire, puis à les relâcher dans la rivière, aura une incidence sur la génétique des saumons?

Wendy Epworth: Je ne peux pas me prononcer sur les effets épigénétiques des différents environnements. Je pense que ce qui est important ici, c'est de réintroduire des adultes dans des frayères, car leur remise en liberté permet non seulement de maintenir ce lien avec la communauté, mais aussi d'améliorer la productivité de l'habitat, contrairement à la simple remise en liberté de juvéniles. Je pense que ces remises en liberté d'adultes présentent certains avantages. Qu'ils aient été élevés en milieu marin ou en eau douce, à condition qu'ils s'agissent d'adultes de grande qualité, je pense qu'il est au final important de les réintroduire dans les frayères.

Serge Cormier: Si vous aviez été un directeur scientifique du programme du MPO, auriez-vous accepté de remettre ces saumons dans la rivière?

Wendy Epworth: Oui, j'aurais accepté.

Serge Cormier: Comme je l'ai dit, j'ai raté votre déclaration liminaire. En ce qui concerne les nombres qui retournent... Je m'excuse encore. Quel est le nom de la rivière?

Wendy Epworth: Nous travaillons dans la rivière Petitcodiac, les deux rivières du parc national Fundy — Upper Salmon et Point Wolfe — et maintenant la rivière Big Salmon.

● (1725)

Serge Cormier: Pourriez-vous nous fournir à une date ultérieure des chiffres concernant le retour des saumons dans certaines de ces rivières? Serait-ce possible?

Wendy Epworth: Oui. Les meilleures données recueillies dans le cadre de ce programme proviennent de la rivière Upper Salmon, et des articles ont été publiés sur ces chiffres de retour.

Serge Cormier: Je vous remercie.

[*Français*]

Monsieur Lacroix, je vais m'adresser à vous à nouveau.

Nous avons parlé tantôt du bar rayé. Si je ne me trompe pas, il y a une différence entre les provinces de l'Atlantique et le Québec quant à savoir qui gère le bar rayé. Je pense avoir vu que le gouvernement du Québec, ou l'ancien gouvernement, devrais-je dire, a mis un genre de règlement en place pour faire baisser la population de bar rayé. Est-ce que c'est le cas? Est-ce que quelque chose a été déposé récemment?

Raymond Lacroix: Je ne saurais vous le dire.

Serge Cormier: Je croyais avoir vu, récemment, une proposition sur le bar rayé.

Tantôt, vous avez parlé de la mortalité en mer. Si je me souviens bien, vous avez dit que votre fondation faisait des projets de restauration d'habitat, notamment. Est-ce que vous avez fait des projets concernant la mortalité en mer, dans le passé, comme en a fait la Fédération du saumon atlantique?

Raymond Lacroix: La Fondation donne des fonds à des organismes qui font de la restauration ou de la recherche. Notre fondation n'en fait pas elle-même. Elle distribue de l'argent aux organismes qui en font.

Serge Cormier: Cependant, est-ce que ces organismes, que vous connaissez, ont fait de la recherche sur cette question?

[*Traduction*]

Le vice-président (Mel Arnold): Votre temps de parole est écoulé, monsieur Cormier. Je suis désolé.

[*Français*]

Serge Cormier: Pourriez-vous au moins laisser le témoin répondre, monsieur le président?

[*Traduction*]

Le vice-président (Mel Arnold): Vos cinq minutes sont écoulées.

Il ne nous reste plus que quelques minutes, ce qui est suffisant pour accorder à M. Champoux ses deux minutes et demie, puis nous conclurons.

[*Français*]

Martin Champoux: Merci, monsieur le président.

Je veux juste revenir sur ce qui s'est passé un peu plus tôt. M. Cormier s'est excusé aux témoins d'avoir dû subir la motion que les conservateurs ont proposée.

Parfois, il y a des motions qui sont farfelues et, parfois, on peut effectivement s'en insurger et dire que c'est une perte de temps. Cependant, je pense que c'est le travail des partis de l'opposition de soulever des questions. Je pense qu'il n'y a pas lieu de s'excuser. C'est seulement la démocratie qui s'exerce. C'était tout à fait sain d'avoir cette discussion. Ce que je trouve déplorable, c'est que, quand on propose une motion qui est raisonnable, souvent, les libéraux, de l'autre côté, vont profiter de leur majorité pour faire ajourner le débat et empêcher la discussion. Ce n'était pas du tout une motion farfelue. Il n'y avait absolument rien de gênant à discuter de ça. C'était pertinent. Alors, je suis convaincu que vous comprenez ça très bien.

Monsieur Snyder...

Serge Cormier: Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

[*Traduction*]

Le vice-président (Mel Arnold): Il y a un rappel au Règlement.

Arrêtez le chronomètre.

[*Français*]

Serge Cormier: Je veux juste clarifier une chose. On peut être en partie d'accord sur ce que M. Champoux dit, mais...

Martin Champoux: Ça relève du débat, ça.

[*Traduction*]

John Brassard: Ce n'est pas un rappel au Règlement.

[*Français*]

Serge Cormier: Monsieur le président, je n'ai même pas encore terminé.

[*Traduction*]

Le vice-président (Mel Arnold): Monsieur Cormier, je suis désolé, mais je dois éteindre mon micro pour entendre l'interprétation. Vous pouvez faire votre rappel au Règlement.

[*Français*]

Serge Cormier: Monsieur le président, je pense que le point de mon collègue M. Champoux est peut-être valide. Cependant, les partis de l'opposition auraient pu proposer cette motion pendant une séance consacrée aux travaux du Comité, afin qu'on puisse en parler sans avoir à faire perdre tout ce temps aux témoins.

[*Traduction*]

Le vice-président (Mel Arnold): Vous vous lancez maintenant dans un nouveau débat, monsieur Cormier.

J'aimerais revenir à M. Champoux pour le reste de son temps de parole, soit un peu plus d'une minute.

[*Français*]

Martin Champoux: Merci.

J'aimerais parler avec vous rapidement, monsieur Snyder.

Je sais que vous avez dénoncé des coupes dans le personnel de la part du ministère des Pêches et des Océans. Comment avez-vous perçu ce désengagement du ministère des Pêches et des Océans? À ma connaissance, la situation du saumon n'est pas nécessairement rassurante sur la côte Ouest, pas plus qu'elle ne l'est du côté de l'Atlantique. Quand on voit que le ministère des Pêches et des Océans procède à des coupes dans le personnel comme celle-là, qu'est-ce que ça envoie comme message aux gens comme vous qui se battent sur le terrain, souvent avec des moyens limités, même si on convient qu'il y a des investissements qui sont faits pour les organismes comme le vôtre?

Comment est-ce que vous avez perçu cette décision?

[*Traduction*]

Dustin Snyder: Oui, nous n'avons certainement pas pris cette décision à la légère. Encore une fois, la Colombie-Britannique est une immense province. Dans la région intérieure du nord, où je me trouve, à Prince George, nous avions deux agents chargés de la protection des habitats. Avec les récentes compressions au ministère, on nous a fait savoir que l'agent chargé de la protection des habitats le plus proche est désormais basé à Kamloops. Lorsque j'ai parlé à cette personne, il n'y a pas si longtemps, elle m'a dit qu'elle n'était pas sûre non plus de son avenir. À l'heure actuelle, notre responsable de la protection des habitats le plus proche se trouve à environ 500 kilomètres en voiture. Ce n'est qu'à partir de Prince George; ce n'est pas depuis le sommet du bassin versant. On peut ajouter 300 kilomètres pour s'y rendre.

Encore une fois, nous disposons d'un financement plus important. Nous avons des ressources supplémentaires consacrées au saumon du Pacifique, mais dans de nombreux cas, comme je l'ai mentionné, ces sources de financement sont ponctuelles.

● (1730)

[*Français*]

Martin Champoux: Est-ce que j'ai le temps, monsieur le président, de poser la même question à Mme Epworth?

Madame Epworth, j'aimerais savoir comment vous percevez ce désengagement quand vous voyez ce qui...

[*Traduction*]

Le vice-président (Mel Arnold): Je crains que non. C'était une bonne tentative cependant.

[*Français*]

Martin Champoux: Merci.

[*Traduction*]

Le vice-président (Mel Arnold): Je tiens à remercier les témoins d'êtres venus aujourd'hui. Vos témoignages étaient tous très intéressants. Je suis certain que les membres sont reconnaissants des renseignements que vous avez fournis...

John Brassard: J'invoque le Règlement, en réponse au point soulevé par M. Cormier. Ils auraient pu voter en faveur de la motion au lieu de lever la séance.

Serge Cormier: C'est un débat, monsieur le président. Vous pouvez aussi l'appeler ainsi.

Le vice-président (Mel Arnold): Nous nous lançons à nouveau dans un débat.

Un député: Je suis sûr que nous aimerions que ces fonds de 1,2 milliard...

Le vice-président (Mel Arnold): Silence.

Je tiens simplement à informer les membres du Comité qu'à la prochaine réunion, nous entendrons les témoins qui devaient initialement comparaître le 19 octobre, c'est-à-dire jeudi prochain. Nous reprendrons l'étude sur le saumon de l'Atlantique avec les témoins dont la comparution était initialement prévue le 19 octobre.

Sur ce, la séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : https://www.noscommunes.ca

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: https://www.ourcommons.ca